**Zeitschrift:** Cahiers d'archéologie romande

**Herausgeber:** Bibliothèque Historique Vaudoise

**Band:** 75 (2000)

**Artikel:** La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (IVe-VIIe s. ap. J.-C.) : texte

**Autor:** Steiner, Lucie / Menna, François / Brunetti, Caroline

**Kapitel:** I: Cadre géographique, historique et archéologique

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-835827

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 04.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# I. CADRE GÉOGRAPHIQUE , HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

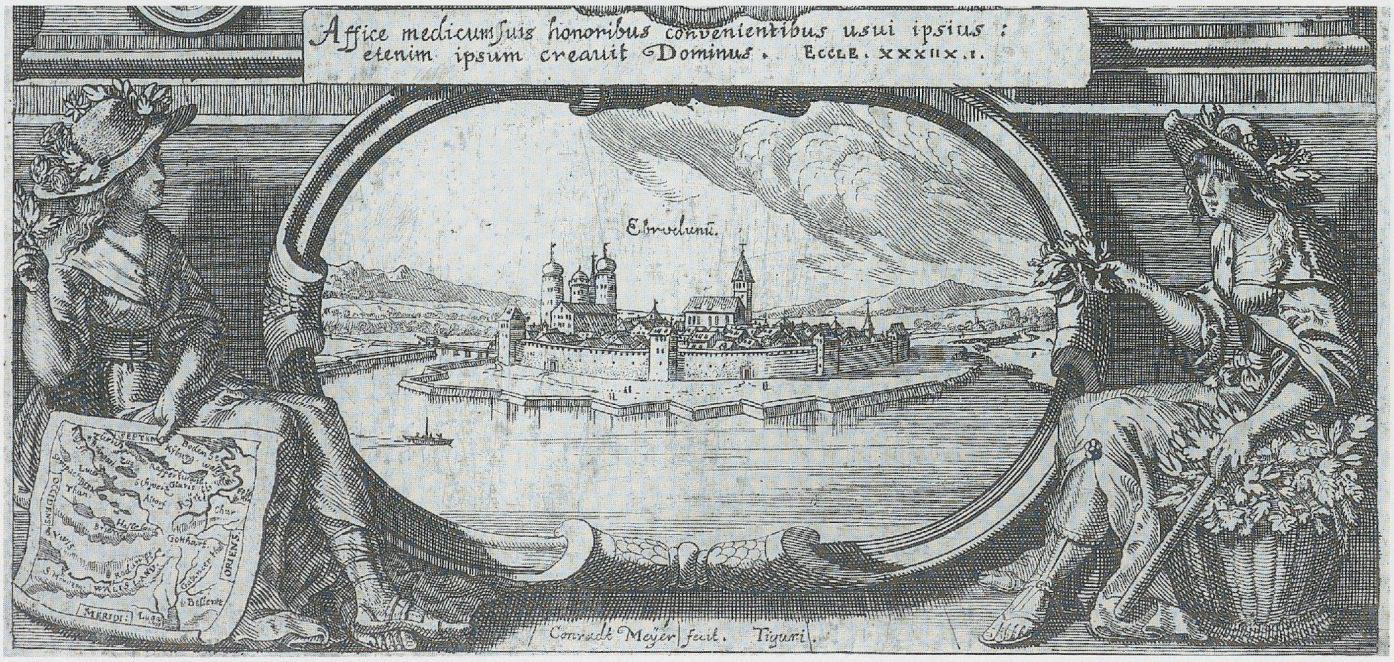


Fig. 2. La plus ancienne vue connue d'Yverdon-les-Bains. Gravure sur cuivre de Conrad Meyer, frontispice du volume III de l'*Historia Plantarum*, publié en 1651 à Yverdon. Musée d'Yverdon-les-Bains.

# Cadre géographique et topographique

*Avec la collaboration de Caroline Brunetti*

Yverdon-les-Bains est située sur le Plateau suisse, entre les anciens marais de la plaine de l'Orbe et l'extrémité méridionale du lac de Neuchâtel, à l'embouchure de la Thièle (fig. 3). Pont naturel pour les voies de communications terrestres, à proximité du col de Jougne, le site d'Yverdon est également un lieu de rupture de charge pour le trafic fluvial et lacustre de la vallée du Rhône à celle du Rhin, via le lac de Neuchâtel, de Bienne et l'Aar. Sa situation géographique, stratégiquement exceptionnelle, a certainement été un facteur de croissance déterminant.

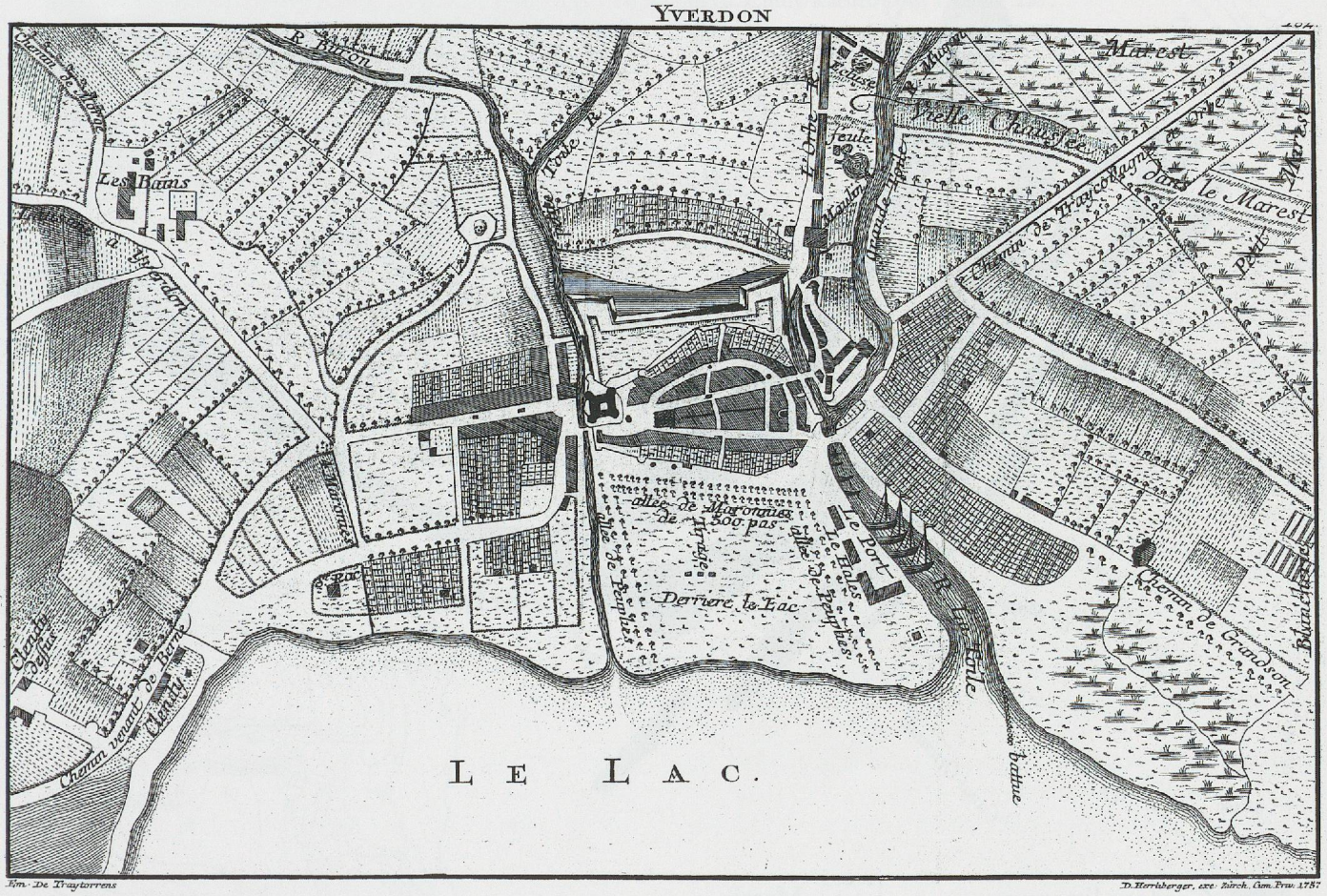


Fig. 3. Plan d'Yverdon-les-Bains imprimé en 1757. Gravure sur cuivre de David Herrliberger d'après un original de De Traytorrens. Musée d'Yverdon-les-Bains, inv. n° 304.

L'occupation humaine s'est développée à Yverdon sur quatre anciennes lignes de rivage composées de litages sablo-graveleux résultant des fluctuations du niveau des eaux du lac et du régime sédimentaire fluviatile local[1]. Ces dépôts de plage, communément appelés cordons littoraux, forment un arc large de près de 2 km à l'extrémité du lac de Neuchâtel et sont séparés les uns des autres par de la tourbe ou du sable (fig. 4). Ils sont à mettre en relation avec des phases de régression du lac et de ce fait sont de plus en plus jeunes au fur et à mesure que l'on s'approche du rivage actuel.

Dès la Tène moyenne et jusqu'au haut Moyen Age[2], les établissements se sont succédé sur le cordon littoral III dont la formation est datée de la première moitié du premier millénaire avant notre ère. Il est composé de 30 à 100 cm de gravier et de sable et repose sur des argiles silteuses lacustres datées par analyse palynologique du Suboréal / Subatlantique[3]. Les fouilles menées récemment par le Musée national dans la propriété Piguet ont permis d'établir que le cordon III n'est pas une entité homogène, mais qu'il est composé d'une juxtaposition de plusieurs lignes de rivage d'âges différents[4].

L'estuaire de la Thièle, probablement situé à l'emplacement de l'actuel canal oriental, coupait le cordon littoral III de part en part. La partie exondée et hors de portée de la zone de battement des flots représentait une surface habitable d'environ trois hectares à l'est de la Thièle et six hectares à l'ouest. La rive ouest ne paraît pas avoir été occupée avant l'époque romaine[5].

Le cordon est marqué par deux éminences. L'une se trouve dans la partie est de la rue des Philosophes, où furent retrouvés les vestiges du rempart celtique érigé vers 80 av. J.-C.[6] Cette fortification fit place au début de l'époque romaine à un quartier du *vicus* , puis, dès le Bas-Empire, à la nécropole du Pré de la Cure. La seconde éminence est située plus à l'ouest, à l'emplacement du *castrum* d'époque constantinienne[7]. Entre ces deux secteurs,

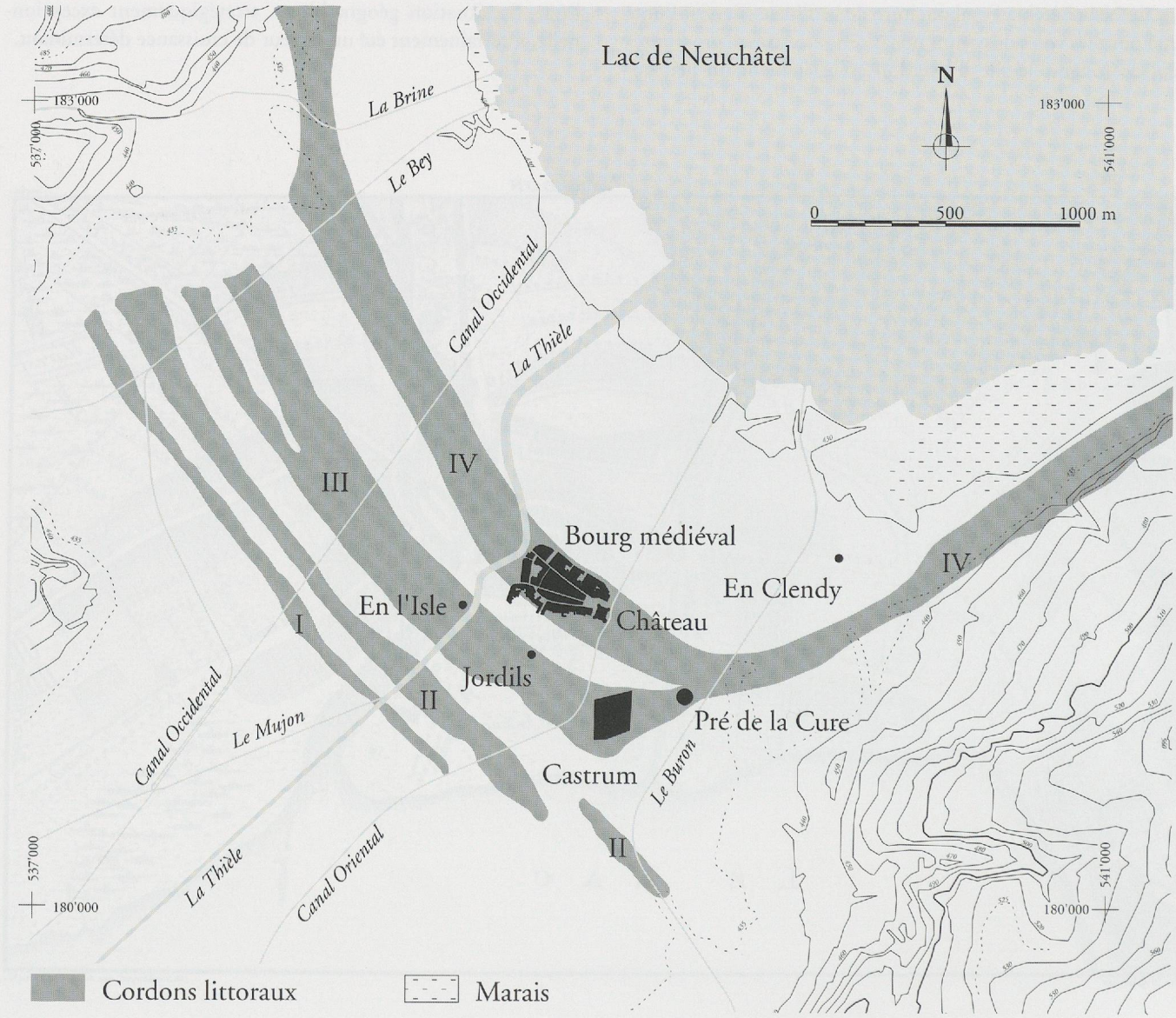


Fig. 4. Yverdon-les-Bains. Restitution du tracé des cordons littoraux I à IV. Dessin: P. Friedemann/E. Soutter, d'après la carte géologique du canton de Vaud et les indications fournies par D. Weidmann, archéologue cantonal.

on observe une légère dépression naturelle qui fut probablement mise à profit lors du creusement du fossé défensif du *castrum*[8]. Il est permis de supposer de ce fait que la topographie du cordon littoral III a fortement influencé, voire régi, l'emplacement des aménagements. Malheureusement, sur la base des observations stratigraphiques effectuées au hasard des différentes interventions archéologiques, rarement corrélables entre elles, il n'est pas encore possible d'établir avec exactitude son relief, son extension et sa position par rapport aux autres lignes de rivage.

Aux environs du VIII^e^ siècle ap. J.-C.[9], suite à une baisse du niveau des eaux du lac, un nouveau cordon (IV) se forma en aval, à environ 800 m du rivage actuel. Il supporte le bourg médiéval implanté sur la rive gauche de la Thièle.

# NOTES

1. Pour la formation des cordons littoraux se référer à Jordi 1955, Kasser 1975, Wohlfarth-Meyer 1985, Curdy/Kaenel/Rossi 1992 et en dernier lieu Curdy *et al.* 1995.

2. Concernant le processus d'anthropisation des cordons yverdonnois cf. Kaenel/Curdy 1985, pp. 245-250; Curdy/Kaenel/Rossi 1992, pp. 285-287 et pp. 295-297; Curdy *et al.* 1995, p. 18.

3. Cf. Wohlfarth-Meyer 1985, pp. 340-341.

4. Cf. Curdy *et al.* 1995, p.12.

5. Cf. Kaenel/Curdy 1985, p. 249. Seuls quelques rares éléments de mobiliers attribuables à la Tène D2 furent retrouvés sur la rive ouest, l'essentiel du matériel date de l'époque romaine.

6. Pour le rempart celtique se référer à Curdy/Kaenel/Rossi 1992, pp. 288-294; Orcel/Orcel/Tercier 1992, pp. 301-308; Rossi 1993 b; Rossi 1994; Brunetti 1996, pp. 11-15. Des pieux conservés, mis au jour lors des fouilles de la rue des Philosophes 21 et 27, ont permis de dater l'abattage de certains arbres destinés à la construction du rempart de l'automne/hiver 82/81 et 81/80 av. J.-C.: analyses du Laboratoire Romand de Dendrochronologie à Moudon, Réf. LRD 91/R3108 et LRD 93/R3289A.

7. A l'initiative de M.-A. Haldimann, l'analyse dendrochronologique, commandée par D. Weidmann, archéologue cantonal, a permis de dater l'abattage de quelques bois ayant servi à la construction de la muraille de l'automne-hiver 325-326 ap. J.-C.: analyse du Laboratoire Romand de Dendrochronologie à Moudon, Réf. LRD95/R3314A. Cf. aussi ci-dessous, pp. 19-20 et Annexe 2.

8. Cf. Curdy/Kaenel/Rossi 1992, p. 287.

9. Cf. Curdy/Kaenel/Rossi 1992, p. 286.

# Yverdon du Bas-Empire au Moyen Age: épanouissement et persistance d'un centre urbain secondaire

*Justin Favrod*

Yverdon constitue depuis longtemps une ville de second plan sur le Plateau suisse, territoire des Helvètes, dont la capitale fut Avenches (VD) dès la conquête romaine. Si Yverdon fut sans interruption un centre régional incontesté, sa situation géographique explique les phases successives de son développement, car son importance dépendait directement de la fréquentation des routes qui la traversaient.

## A la croisée des chemins

Dès avant la conquête romaine, le Plateau suisse était traversé de deux routes terrestres importantes (fig. 5). La première route passait par le col du Grand-Saint-Bernard, Martigny, Vevey, Oron, Moudon, Avenches et Soleure. Elle permettait de relier l'Italie aux provinces de Germanie. La seconde voie joignait l'Italie à l'est de la Gaule: elle passait également par le col du Grand-Saint-Bernard, elle longeait ensuite la rive nord du lac Léman, jusqu'à une station nommée *Ad lacum* qu'il faut situer à moins de trois kilomètres à l'ouest de Lausanne si l'on en croit une mention tardive de 846 après J.-C.; il s'agit donc probablement de Saint–Sulpice[1]. On se dirigeait alors vers Orbe et bifurquait à l'ouest par le col de Jougne pour gagner Pontarlier, puis Besançon. Dans l'Antiquité, le col de Jougne représentait un axe routier très fréquenté et constituait le seul passage carrossable au sud du Jura, puisque sous l'Empire, ni le col des Etroits par Sainte-Croix (VD) ni le col de la Givrine par Saint-Cergue (VD) n'étaient accessibles aux véhicules[2]. Yverdon se trouvait entre ces deux routes et un chemin de traverse qui y passait reliait la route de Germanie avec celle de Besançon[3].

Cette voie terrestre traversant Yverdon peut être qualifiée de secondaire, car les routes principales entre l'est de la Gaule et l'Italie comme entre l'Italie et la Germanie évitaient cette localité. En effet, la voie la plus fréquentée pour se rendre en Germanie longeait la Saône et le Doubs, tandis que plusieurs cols permettaient de passer de Gaule en Italie, tels que le Petit-Saint-Bernard, le Mont-Cenis ou le Mont-Genèvre.

En revanche, si l'on considère le réseau lacustre et fluvial, Yverdon se trouvait au centre d'un nœud de communications et celui qui voulait par confort, économie ou sécurité voyager par eau traversait Yverdon, qui se trouvait en un lieu de rupture de charge: les marchandises et les voyageurs en provenance du Rhône et d'Italie se rendaient jusqu'au lac Léman, puis prenaient la route en direction d'Orbe puis d'Yverdon, où il leur était à nouveau loisible d'embarquer sur un bateau qui les portait jusqu'au Rhin par les lacs de Neuchâtel et de Bienne, puis par l'Aar. Ainsi, suivant qu'était favorisé le transport par terre ou par eau, Yverdon dut connaître des périodes de régression ou de prospérité.

Avant la conquête romaine, le commerce chez les Celtes se faisait de préférence par les fleuves[4] et Yverdon sut profiter de cette situation: la découverte d'un rempart daté par dendrochronologie d'environ 80 av. J.-C. démontre qu'Yverdon devait constituer un site de première importance en Helvétie[5].

Sa prospérité ne décrut apparemment pas après la conquête romaine, même si les Romains privilégièrent le transport terrestre au détriment de la navigation. Une partie non négligeable de l'activité commerciale continua à emprunter lacs et rivières comme en témoignent les divers corps de nautoniers attestés sur le Rhône, la Saône, le lac Léman, l'Aar et le Rhin[6]. La découverte de plusieurs barques d'époque romaine à Yverdon[7] montre que le transport constituait une activité importante des habitants. C'est pour cette raison qu'Yverdon est demeurée au Haut-Empire une agglomération (*vicus*) prospère dont la persistance et même la richesse sont attestées par les inscriptions découvertes sur le site[8].

## L'épanouissement (IVe-Ve siècles)

D'une façon générale, aux IVe et Ve siècles, les voies lacustres et fluviales furent à nouveau privilégiées au détriment de la route terrestre. Le mauvais état des chemins, peu entretenus depuis Constantin, et l'insécurité grandissante favorisaient le transport par eau[9]. Jusqu'au début du VIe siècle, les corps de nautoniers continuèrent à exercer leur activité sur le Rhône et la Saône[10],

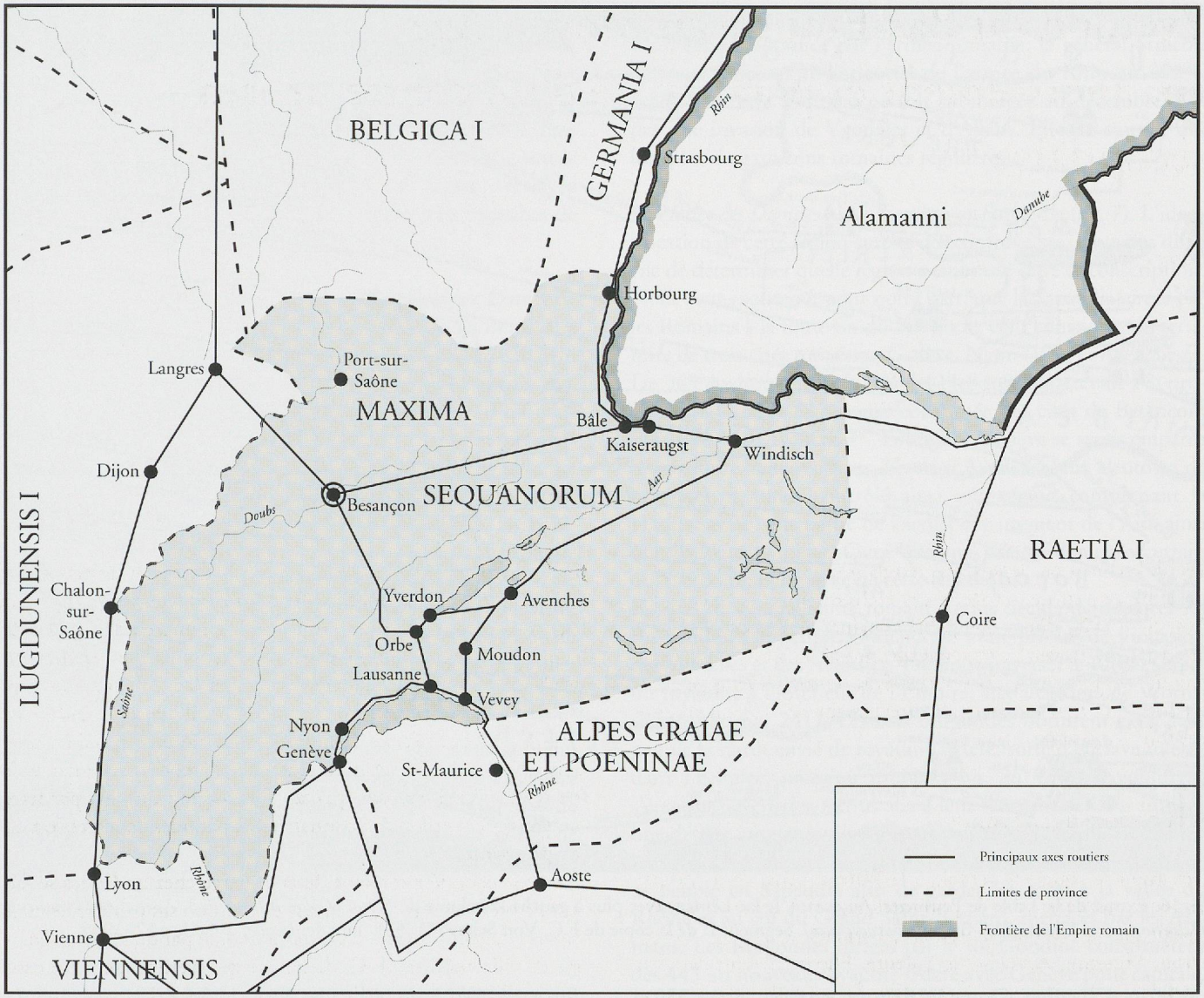


Fig. 5. La Maxima Sequanorum au IVe siècle.

sans doute aussi sur les lacs de Neuchâtel et de Bienne, ainsi que sur l'Aar et le Rhin.

Vers 325 commencèrent les travaux qui firent de la ville ouverte d'Yverdon un bourg fortifié. Une partie d'Yverdon fut alors entourée d'une muraille. Faute de documents précis, historiens et archéologues situaient jusqu'à présent cette construction entre 350 et 400[11]. Cependant, l'étude dendrochronologique de pieux en bois permet désormais de placer en automne/hiver 325-326 l'abattage des arbres destinés aux travaux[12]. C'est donc sous l'empereur Constantin que les murs furent édifiés. On peut supposer, vu l'importance et le coût élevé des travaux, que c'est l'empereur lui-même ou l'un de ses généraux qui ordonna les travaux. Le centre du *vicus* fut entouré d'une muraille formant un quadrilatère de 150 m sur 100 et pourvue de 15 tours de défense. Son côté est se dressait parallèlement à la Thièle, dans l'estuaire de laquelle se trouvait le port.

Yverdon ne devint pas pour autant un camp militaire, comme on le pense parfois, mais constitua une agglomération civile qui abritait en son sein un corps d'armée. Comme nous le verrons plus bas, ce corps était constitué de soldats chargés d'acheminer des vivres et du matériel militaire sur la frontière du Rhin. Par ces travaux, Constantin assurait la sécurité de l'approvisionnement des troupes stationnées sur le *limes*. Peu avant le règne de cet empereur chrétien, à la fin du IIIe siècle et au début du IVe siècle, des peuples germaniques avaient franchi la frontière à diverses reprises et désorganisé la défense en coupant les voies de communications[13]. De ces événements, Constantin sut tirer les leçons qui s'imposaient: il décida de protéger la Gaule en profondeur en fortifiant les villes d'étapes qui lui paraissaient importantes.

L'édification d'une muraille marque sans doute le moment où Yverdon connut son épanouissement. En effet, plusieurs indices archéologiques permettent d'affirmer que la ville connut alors un essor économique sans précédent. Une grande profusion de céramique des IVe et Ve siècles a été découverte sur le site[14]. Toutefois, c'est surtout la quantité très importante de monnaies romaines datant des années 330 à 388 qui le montre. Sur les 108 monnaies romaines impériales trouvées sans aucun doute

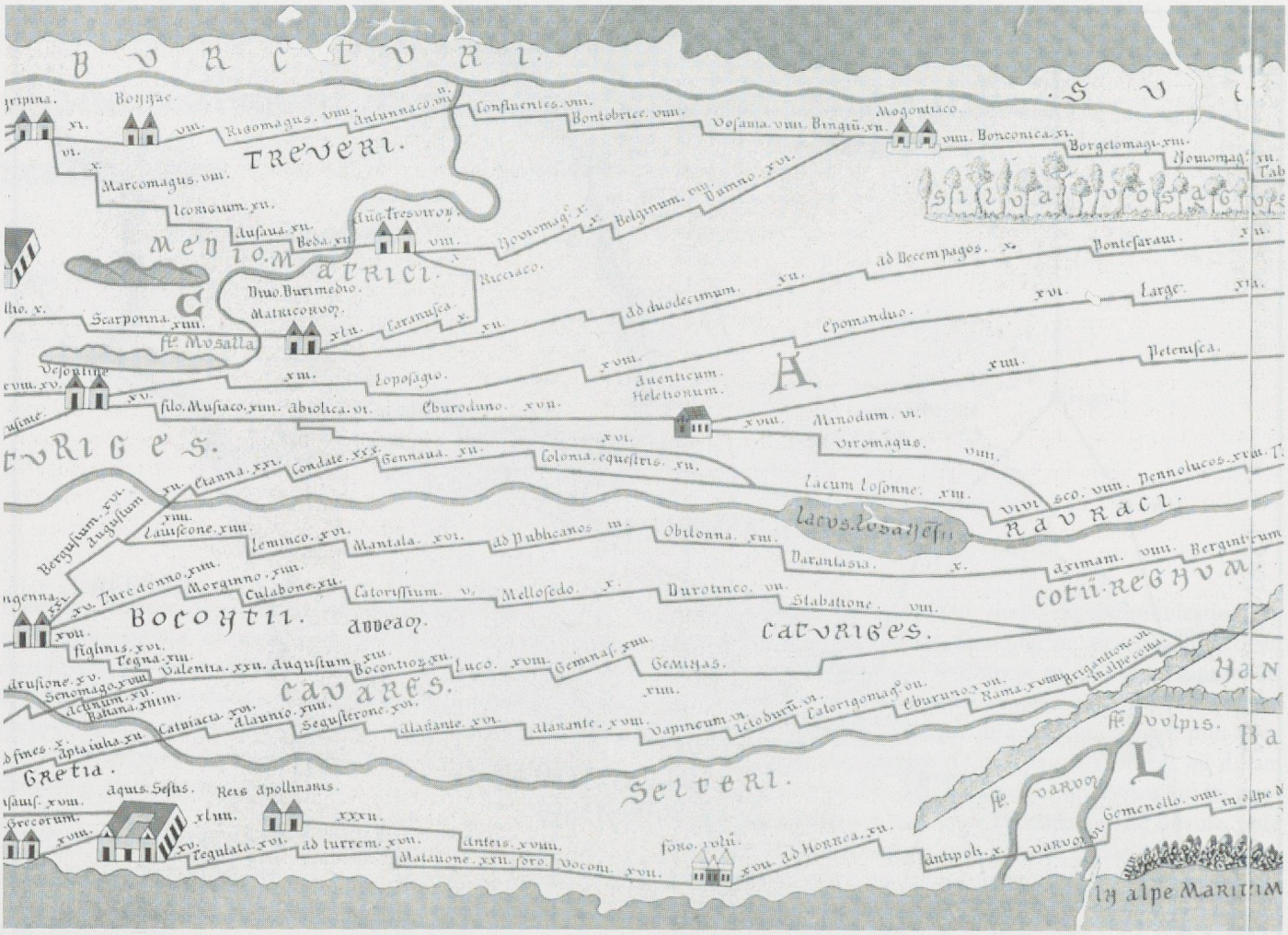


Fig. 6. Extrait de la Table de Peutinger. Au centre, le lac Léman, avec plus à gauche la colonie de Nyon (*Colonia Equestris*), Avenches *(Aventicum Helvetiorum)* et Yverdon-les-Bains *(Eburodunum).* Segment II de la copie de F.C. Von Scheyb (1753). Tiré de: *Gaule,* 2e Série n° 7, 1965.

sur le site d'Yverdon, 65 ont été frappées entre les années 330 et 388, tandis que sur les 425 monnaies impériales figurant dans la collection du musée d'Yverdon, pas moins de 169 datent de 330 à 388[15]. Une telle proportion de monnaies du Bas-Empire n'est jamais atteinte dans aucun autre site romain de Suisse étudié[16].

Il ne faut pas croire à un hasard si l'*Itinéraire d'Antonin*, document qui établit la liste des principales étapes sur les routes de l'Empire, omet encore le nom d'Yverdon[17]. Ce document remonte à la fin du IIIe siècle, alors qu'Yverdon ne constituait pas encore un relais important. Les inscriptions exceptées, la première attestation du nom d'Yverdon se trouve sur une carte routière qui fut dressée quelques années après les travaux de Constantin: la *Table de Peutinger* datant des années 350 ou 360[18] cite Yverdon comme une étape entre Avenches et Pontarlier (fig. 6). Cette apparition dénote la nouvelle importance de la ville. Il faut noter au passage qu'une imprécision de cette carte a induit en erreur beaucoup d'historiens: la *Table de Peutinger* distingue deux routes qui traverseraient le Jura en direction de Pontarlier, l'une partant du lac Léman, l'autre d'Yverdon. On en a déduit qu'il existait deux cols carrossables dans le sud du Jura, celui de Jougne et le col des Etroits qui passe par l'actuelle Sainte-Croix. Il n'en est rien, car le col des Etroits ne fut pas ouvert à des véhicules avant la fin du Moyen Age. La route ancienne que l'on peut y voir et que l'on attribuait aux Romains remonte en fait à une restauration du XVIe siècle. Il a été démontré que la *Table de Peutinger* dédoublait la même route en oubliant de citer la station intermédiaire, Orbe, où les deux voies se rejoignaient, au départ du chemin du col de Jougne[19].

Une première église, dont on ne sait rien, dut être édifiée au début du Ve siècle, à l'époque où notre pays se christianisa et où les villes secondaires furent dotées de lieux de cultes. Certes, l'église paroissiale d'Yverdon placée sous le patronage de Notre Dame n'est pas attestée avant le XIIe siècle. Cette église, détruite dans les années 1530-1560, se trouvait cependant à l'intérieur des fortifications du Bas-Empire. Cette particularité suggère que l'église médiévale fut construite pour la première fois à l'époque où l'enceinte défendait encore le centre de la ville, c'est-à-dire vers le Ve ou le VIe siècle[20].

Si l'on en croit une hypothèse encore à étayer de Georges Kasser, l'orientation du bâtiment sacré allait du nord au sud, suivant ainsi la muraille antique et la route qui traversait le bourg. Contrairement aux règles habituelles, le chœur n'aurait pas

regardé vers le sud-est. Si cette hypothèse se vérifie, il faut expliquer cette orientation par le fait que la place de l'église n'avait pas été prévue en 325, époque à laquelle la religion chrétienne n'était encore que peu représentée dans nos régions. Quand le christianisme triompha, il fallut trouver un emplacement dans la ville déjà construite. L'église attestée dès le XII^e^ siècle survécut au déplacement d'Yverdon en 1260 sur l'autre rive de la Thièle, plus au nord, et se trouva ainsi à plusieurs centaines de mètres de la porte de la nouvelle ville.

Selon une découverte toute récente de l'archéologue Daniel de Raemy, Yverdon n'aurait pas eu une église, mais deux. Les reconnaissances dressées en 1404 par le notaire Jean Chalvin font état d'une seconde église, distincte de l'église paroissiale. Dans ces documents, elle est qualifiée d'ancienne[21]. Il est malheureusement encore impossible de localiser ce bâtiment, mais il apparaît probable qu'il se trouvait à proximité de la ville. La présence d'une seconde église à Yverdon nous ramène très vraisemblablement à haute époque: avant le VII^e^ siècle, les habitants des agglomérations avaient besoin de deux bâtiments sacrés, l'un pour les vivants, l'autre pour les morts. Une règle remontant à la plus haute Antiquité interdisait en effet de laisser entrer les morts à l'intérieur des villes. C'est pourquoi jusqu'au VII^e^ siècle, on édifiait une autre église à l'extérieur des murailles pour les cultes funéraires.

C'est un document du début du V^e^ siècle qui nous apprend pourquoi Constantin a ordonné des travaux vers 325. La *Notice des Dignités*, qui décrit l'organisation civile et militaire de l'Empire entre 396 et 408[22] place à Yverdon un corps de troupe. Faisant l'état des armées d'une province non identifiée de Gaule, elle établit la liste qui suit[23]:

> Dans la province (de Gaule) ripuaire:
> Le préfet de la flotte du Rhône, à Vienne ou à Arles.
> Le préfet de la flotte des nautoniers, à Yverdon en Sapaudia.
> Le préfet des marins, à Marseille.
> Le tribun de la première cohorte flavienne de Sapaudia, à Calarona.

Les corps de troupes énumérés ici devaient être chargés de convoyer soldats et subsistances en direction de la frontière du Rhin. Les divers contingents sont installés le long des deux axes fluviaux qui, de la Méditerranée, permettent de gagner la Germanie par eau: il était possible de suivre le Rhône, puis la Saône. On déchargeait à Port-sur-Saône (Haute-Saône) pour gagner le Rhin par voie terrestre. *Calarona*, où se trouvait une cohorte, n'est pas identifiée, mais une rivière nommée Chalaronne (*Calarona* en latin[24]) dans les Dombes se jette dans la Saône: la cohorte séjournait sans aucun doute sur cette rivière et surveillait soit la Saône, soit la route terrestre qui longeait sa rive gauche[25]. Nous avons déjà mentionné l'autre voie, moins importante, qui empruntait également le Rhône, puis le lac Léman, pour gagner Yverdon par voie de terre. Les nautoniers d'Yverdon devaient probablement se charger du transport du lac Léman au Rhin. Il faut sans doute associer la présence de cette troupe à la construction de la muraille, même si, au IV^e^ siècle, beaucoup de centres urbains dépourvus de garnisons se dotèrent également d'un rempart. Du reste, les soldats n'y stationnèrent guère plus de quatre-vingt ans, car la frontière du Rhin fut abandonnée par l'armée romaine: le général Stilicon aurait en effet retiré l'essentiel de l'armée du Rhin en 402[26], avant que cette frontière ne soit submergée en décembre 406 par une invasion de Vandales et d'Alains. Elle ne connut dès lors plus de garnisons romaines régulières.

La *Notice des Dignités* place Yverdon en Sapaudia (fig. 7). L'identification de cette région suscite des controverses. Il est très difficile de déterminer quelle région a embrassé cette circonscription. Nous avons soutenu, pour notre part, que la Sapaudia, créée par les Romains à la toute fin du IV^e^ siècle, était constituée du territoire de trois cités romaines, Genève, Nyon (VD) et Avenches[27]. De 369 environ à 398, la cité des Helvètes appartenait à la province de Grande Séquanaise constituée des cités de Besançon, Bâle, Nyon et Avenches[28]. Toutefois, Genève se serait emparée du territoire de ses voisines, Nyon et Avenches, aux alentours de l'an 400 et aurait contrôlé ainsi une région comprenant la Haute-Savoie, une partie de l'actuel département de l'Ain, ainsi que le Plateau suisse. Quoi qu'il en soit, il demeure certain qu'Yverdon faisait partie de cette Sapaudia.
En 443, le généralissime romain Aetius décida de déplacer les Burgondes. Ce peuple germanique avait profité de l'invasion des Vandales et des Alains en 406 pour traverser le Rhin et créer un royaume à l'intérieur de l'Empire, aux alentours de Worms (Rhénanie; fig. 241). Les rois burgondes obtinrent pour leur peuple le statut envié de royaume fédéré, sorte d'enclave tolérée dans l'Empire, jusqu'au moment où, en 436, ils voulurent s'étendre. Le patrice Aetius alla à leur rencontre et leur infligea une défaite sanglante. Ils subirent peu après l'attaque de mercenaires huns au service de Rome. Aetius déplaça les survivants de ce peuple en Sapaudia afin de garder les accès à la vallée du Rhône et au col du Grand Saint-Bernard, menacés par les Alamans. Les Burgondes dirigés par le roi Gondioc constituèrent dès 443 un nouveau royaume fédéré avec Genève pour capitale.

L'arrivée de ce peuple dans nos régions se signale sur le plan archéologique par des apports d'objets allogènes et par l'attestation d'une pratique consistant à allonger artificiellement le crâne des nouveau-nés, coutume qui était pratiquée chez les peuples nomades de l'Asie et de l'Europe centrale[29]. Il semble que des personnes qui se livraient à cet usage se soient agrégées aux Burgondes de Worms et les aient accompagnés en Sapaudia. Ces objets étrangers et les individus aux crânes déformés nous sont connus uniquement grâce à l'étude des cimetières. A Yverdon même, l'installation de Burgondes durant la seconde moitié du V^e^ siècle peut être mise en évidence par la découverte, dans quatre tombes du Pré de la Cure (T62, T111, T169 et T216), de fibules portées selon la coutume germanique, et surtout par la présence d'un individu au crâne artificiellement déformé (T129), caractéristique que l'on trouve seulement dans les cimetières burgondes de la première génération[30].
Les rois de ce peuple fournirent d'abord des soldats pour les guerres de l'Empire. Profitant de l'affaiblissement et de la disparition de l'Empire d'Occident en 476, ils s'émancipèrent et étendirent leur domination sur une région qui épousait les bassins de la Saône et du Rhône. Le royaume burgonde alla dans sa plus grande extension de Langres à Avignon et de Nevers au

Fig. 7. Extension supposée de la Sapaudia et les limites du royaume burgonde au début du VI^e siècle.

Valais. Cette entité étant relativement faible, les rois durent mener des guerres surtout défensives contre les puissances germaniques voisines qui, en Gaule, avaient succédé à l'Empire romain. Les Burgondes durent lutter en particulier contre les Francs au nord-ouest du royaume et contre les Alamans au nord (fig. 8).

Selon une tradition établie, Yverdon perdit toute importance à l'époque de la domination burgonde, plus précisément dans la seconde moitié du V^e siècle[31]. Pierre II de Savoie aurait reconstruit en 1260 une ville dans un lieu désolé, pratiquement inhabité depuis le V^e siècle. Cette image est fausse; plusieurs indices – et l'importance du cimetière qui fait l'objet de cette présente étude n'en est pas des moindres – montrent que la ville ne fut jamais privée d'une certaine prospérité.

## La prétendue destruction d'Yverdon par les Alamans

On affirme donc que le bourg romain fut détruit par les Alamans en 460 environ, à la suite d'une hypothèse de l'historien de la Suisse romaine, Felix Staehelin[32]. Selon lui, en effet, le blé carbonisé découvert à l'intérieur de la muraille démontrerait que la ville disparut dans un incendie. La technique du carbone 14 appliquée à des échantillons de céréales a permis de donner une fourchette chronologique: l'incendie aurait sévi entre 430 et 510 environ. Cependant, un seul bâtiment paraît avoir brûlé, un édifice muni d'une abside et situé dans la partie sud-ouest de l'enceinte. Sinon, la couche d'incendie n'est attestée que près de la tour d'angle sud-ouest de la muraille, qui est d'ailleurs toute proche[33]. Aucune trace de feu n'a été décelée au nord ou à l'est du bourg. L'hypothèse d'une invasion et d'une destruction totale de la ville que l'on a déduite de cet indice reste donc

Fig. 8. Les royaumes barbares en Gaule vers 500 ap. J.-C.

fragile. Felix Staehelin attribuait cette destruction aux Alamans sur la base de deux passages de la *Vie des Pères* écrite vers 590 par Grégoire de Tours. Ce dernier y évoquait la fondation du futur monastère de Saint-Claude (Jura) par les saints Romain et Lupicin aux environs de 450. Voici comment l'historien des Francs situe le monastère[34]:

> … dans les lieux retirés du désert du Jura qui s'étendent entre la Burgondie et l'Alamanie et qui touchent à la cité d'Avenches.

Plus bas, Grégoire évoque la fondation de Romainmôtier (VD) vers 460 par ces deux saints sur le territoire d'Avenches. Grégoire signale que le lieu choisi pour ce nouveau monastère se trouve à l'intérieur de l'Alamanie[35]:

> Ils placèrent un troisième monastère à l'intérieur du territoire de l'Alamanie.

La mention d'un lieu désert et surtout de l'Alamanie suggérait la présence armée des Alamans près d'Yverdon dans les années 460, mais ce témoignage doit être interprété différemment. L'évocation géographique se réfère en effet à l'époque où Grégoire écrivait et non à celle où l'action se déroulait. Le terme de Burgondie (*Burgundia*) n'existait pas en 460, mais a été créé après la disparition du royaume burgonde en 534 pour désigner une partie de l'empire mérovingien[36]. A l'époque de Grégoire, ce mot servait à désigner l'un des trois royaumes francs créés en 561 à la mort du roi Clotaire (fig. 9). Ce royaume comprenait une partie importante de l'ancien royaume burgonde, mais également des villes qui n'en avaient jamais fait partie, telles Marseille et Arles[37]. Grégoire de Tours ne savait donc plus distinguer le défunt royaume burgonde de la Burgondie de son temps et, d'une façon anachronique, a attribué aux rois burgondes des années 500 la possession de Marseille et d'Arles, qui ne furent

Fig. 9. Le royaume franc et ses divisions à la mort de Clotaire, en 561 ap. J.-C.

englobées qu'en 561 dans la Burgondie mérovingienne: en plaçant Romainmôtier en Alamanie, Grégoire se référait à la situation de son époque, ignorant que les Alamans avaient considérablement accru leur domaine en un siècle. Aussi, vers 460, aucun témoin ne permet-il d'affirmer que les Alamans sont entrés sur le Plateau suisse et il semble bien qu'ils demeurent exclusivement sur la rive droite du Rhin, tandis qu'à l'époque où écrit Grégoire de Tours les Alamans occupent le nord du Plateau suisse, mais ne sont tout de même pas arrivés jusqu'à Romainmôtier. Ainsi, les indications de Grégoire sont moins inexactes s'il se réfère à la situation de son temps où les Alamans se trouvaient bien plus près du monastère qu'à l'époque des premiers Pères du Jura.

L'idée de désert employé par Grégoire de Tours n'implique pas qu'entre l'agglomération d'Avenches et le monastère de Saint-Claude se trouvait une étendue désolée et que par conséquent Yverdon aurait cessé d'exister. Le terme de cité (*civitas*) qu'utilise Grégoire désigne indifféremment une ville ou l'ensemble du territoire dépendant d'une cité[38]. L'historien des Francs entendait probablement qu'entre la frontière ouest du territoire d'Avenches et le monastère de Saint-Claude s'étendait une région peu peuplée: le Jura était alors réputé pour sa solitude[39]. Le texte de Grégoire de Tours ne permet donc pas de supposer la fin d'Yverdon et les traces d'incendie découvertes sur le site ne constituent pas davantage une preuve irréfutable que des envahisseurs ont détruit la ville au V^e^ siècle.

Peu après 500, un roi burgonde, probablement Gondebaud, dépeça l'ancienne Sapaudia et recréa une cité des Helvètes dont Yverdon fit partie. Le premier évêque de cette nouvelle cité, attesté en 517, ne vivait pas dans l'antique capitale Avenches, mais résidait à Windisch dans l'actuel canton d'Argovie. Selon le témoignage des signatures des conciles, au cours du VI^e^ siècle, les évêques des Helvètes résidèrent tantôt à Windisch, tantôt à Avenches[40].

## Yverdon dans la *Notice des Gaules*

Le témoignage de la *Notice des Gaules* suggère plutôt qu'au début du VI^e^ siècle, Yverdon demeurait un centre important. Ce texte rédigé dans un but administratif établissait une liste de toutes les provinces de Gaule, avec leurs capitales (métropoles) et les cités qui en dépendaient. Cette liste a été dressée entre 367 et 395. Cependant, le texte est parvenu jusqu'à nous sous une forme altérée, car il a été réaménagé très probablement au début du VI^e^ siècle par un clerc anonyme prétendant établir un catalogue des évêchés et des métropoles ecclésiastiques (archevêchés) de la Gaule: la transformation de l'original était aisée, car la grande majorité des cités du Bas-Empire étaient devenues au VI^e^ siècle évêchés et beaucoup de capitales administratives de provinces abritaient un métropolitain, appelé plus tard archevêque. L'interpolateur du VI^e^ siècle ne se permit pas ou ne jugea pas nécessaire de retirer les noms de cités qui n'abritaient pas ou plus d'évêques à son époque[41], mais il ajouta le nom de plusieurs villes qui n'avaient pas rang de cités au IV^e^ siècle, époque où l'original qu'il modifiait avait été rédigé[42]. Dès que ce document administratif fut reçu comme une autorité en matière ecclésiastique, il connut une diffusion très large et fut tant de fois copié qu'on en possède des transcriptions dans plus de cent manuscrits médiévaux, alors que la version première de ce document a disparu. C'est pourquoi l'archétype de la *Notice des Gaules* que les éditeurs reconstituent par la comparaison des nombreux manuscrits ne permet pas de distinguer facilement ce que l'interpolateur du VI^e^ siècle a ajouté à l'original du IV^e^ siècle. Pendant tout le Moyen Age, la *Notice des Gaules* a donc été considérée comme un document normatif présentant la géographie ecclésiastique de la Gaule; pour lui conférer plus d'autorité, on en a attribué la rédaction à un pape du III^e^ siècle, Denys, qui était réputé comme un bon organisateur[43]. Lors de l'intervention du début du VI^e^ siècle, la province de Grande Séquanaise, où se trouvait le territoire d'Avenches et par conséquent Yverdon, subit d'importantes modifications. A la fin du IV^e^ siècle, le texte présentait probablement une version que l'on reconstitue de cette façon:

> Grande Séquanaise, quatre cités: métropole de Besançon, cité des Equestres (=Nyon), cité des Helvètes (= Avenches), cité de Bâle.

L'interpolateur du VI^e^ siècle retira à Besançon le titre de métropole parce que cette ville, bien qu'ancienne capitale administrative de la province de Grande Séquanaise, n'était pas devenue un archevêché à cette époque[44]. De surcroît, ce copiste a ajouté à la province de Grande Séquanaise des villes secondaires que l'original, qui devait rendre compte seulement des métropoles civiles et des cités, ne contenait sûrement pas[45]:

> Grande Séquanaise, quatre cités: cité de Besançon, cité des Equestres, cité des Helvètes, cité de Bâle, bourg de Windisch, bourg d'Yverdon, bourg d'Horbourg, bourg de Kaiseraugst, Port-sur-Saône.

Sans changer l'intitulé qui annonçait quatre cités seulement, l'interpolateur a ajouté cinq nouveaux sites (fig. 5). Cette contradiction démontre que seules les quatre premières cités se trouvaient dans l'original du IV^e^ siècle et que les cinq autres villes ont été ajoutées postérieurement. Quatre des cinq agglomérations figurant dans l'interpolation sont qualifiées de bourgs (*castrum*), Windisch, Yverdon, Horbourg (Haut-Rhin), Kaiseraugst (AG) et la cinquième, Port-sur-Saône, est nommée sans qualificatif. Le terme de *castrum*, traduit ici improprement par bourg, n'implique nullement qu'Yverdon et les trois autres sites constituaient des camps militaires à l'époque de l'interpolation ou auparavant. Pour désigner un camp, on faisait usage en latin du pluriel de ce mot, *castra*. Le terme de *castrum* au singulier s'appliqua dès le V^e^ siècle à toute ville d'une certaine importance qui ne constituait pas une cité indépendante, mais relevait de la capitale d'un territoire, situation qui convient à Yverdon par son appartenance au territoire d'Avenches. Il est probable que *castrum* ne désignait tout d'abord que les villes ceintes d'un rempart. Cependant, dès le V^e^ siècle, le recours à ce mot ne paraît plus impliquer que la ville ainsi désignée était fortifiée; *castrum* s'opposait à *castellum* ou à *vicus*, mots qui désignaient alors un village de petite taille[46].

Pourquoi l'interpolateur a-t-il jugé bon d'ajouter des bourgs aux cités de la *Notice des Gaules*? Il s'agit là d'une question difficile. Non sans de bons arguments, Jill Harries a supposé que le copiste du VI^e^ siècle a voulu mettre à jour la liste des villes de Gaule afin de la faire coïncider avec les divers sièges d'évêchés de Gaule. En effet, huit sites supplémentaires sont ajoutés en Gaule, non seulement les cinq mentionnés ci-dessus (Windisch, Yverdon, Horbourg, Kaiseraugst et Port-sur-Saône), mais aussi, dans d'autres provinces, Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), Bigorres (Gard) et Uzès (Hautes-Pyrénées). De ces huit localités, cinq ont constitué le siège provisoire ou permanent d'un évêque entre le IV^e^ et le VI^e^ siècle: Windisch abrita au VI^e^ siècle l'évêque des Helvètes, concurremment avec Avenches; Chalon-sur-Saône fut élevée au rang d'évêché au V^e^ siècle et se vit attribuer un territoire arraché à la cité d'Autun; Uzès abrita également un évêque dès le V^e^ siècle; Bigorres devint au début du VI^e^ siècle capitale ecclésiastique au détriment de sa voisine, Tarbes[47]; en outre, Kaiseraugst fut probablement résidence épiscopale avant Bâle[48]. Jill Harries, sans l'affirmer explicitement, laisse supposer qu'Yverdon, Horbourg et Port-sur-Saône durent également abriter un évêque au début du VI^e^ siècle ou peu avant et qu'une présence épiscopale justifierait l'ajout de ces villes dans la *Notice des Gaules*. Peut-on le suivre? Il est possible que l'évêque de Besançon ait résidé parfois à Port-sur-Saône et qu'à Horbourg, sur le territoire de Bâle, l'évêque ait pu séjourner à certaines occasions[49]. Toutefois, pour ces deux cas, aucun témoignage ancien ne vient soutenir cette thèse. On ne peut également exclure que les évêques des Helvètes qui hésitèrent pendant tout le VI^e^ siècle à adopter Windisch ou Avenches comme siège avant de s'établir à Lausanne[50] aient séjourné très provisoirement à Yverdon. Dans ce cas également, aucun texte ni aucun témoignage archéologique ne vient corroborer la timide hypothèse de Harries. Aussi vaut-il mieux imiter la prudence de cet érudit et laisser la question ouverte. Toutefois, il reste sûr que l'ajout d'Yverdon à la *Notice des Gaules* au VI^e^ siècle témoigne de l'importance de cette ville qui n'a nullement disparu entre le V^e^ et le VI^e^ siècle.

## Persistance d'Yverdon jusqu'au XIIIe siècle

Yverdon passa sous l'autorité des Francs avec tout le royaume burgonde: en 534 en effet, les rois francs, descendants de Clovis, annexèrent le royaume burgonde (fig. 9). Quelque temps après, vers 561, le territoire des Helvètes, dont Yverdon faisait partie, fut réuni à celui de Genève, de Bellay et du Valais par la création d'un duché[51]. Afin de pallier le vide qu'entraînait la disparition du royaume burgonde et de protéger leur royaume d'éventuels envahisseurs venus d'Italie ou d'Alamanie, les Francs créèrent cette marche militaire qui fut nommée le «pays d'Outre-Jura», *Pagus Ultrajoranus* et sa direction fut confiée à un duc. Le commerce dut subir à la fin du VIe siècle un net ralentissement: les guerres fratricides entre les rois francs, l'hostilité grandissante des Alamans au nord et l'occupation de l'Italie en 568 par les Lombards souvent en guerre avec les rois francs entravèrent les communications et Yverdon connut probablement une régression.

En fait, on possède peu de données sur Yverdon à l'époque franque. Il est possible que des monnaies y aient été frappées: onze monnaies conservées du VIIe siècle, nombre considérable pour un seul atelier à cette époque, portent la mention de leur lieu de fabrication, EBREDUNO, mais on ignore s'il s'agit d'Yverdon ou de la cité d'Embrun dans les Alpes-Maritimes qui portent en latin le même nom[52]. La seconde solution demeure toutefois la plus probable, car Embrun constituait une cité de première importance dans le sud-est de la Gaule. Par ailleurs, trois monnaies de l'époque mérovingienne ont été découvertes sur le site d'Yverdon. Deux d'entre elles ont été mises au jour dans le castrum : la première est attribuée au roi vandale Thrasamond qui régna à Carthage de 496 à 523, la seconde a été frappée à Marseille au tout début du VIIIe siècle. La troisième pièce, issue de la nécropole des Jordils, a été frappée à Vienne en Isère dans le dernier quart du VIe siècle[53] (Annexe 3, fig. 317, n° 88). Ces découvertes pourraient montrer qu'Yverdon continuait d'être un centre commercial malgré les difficultés de communication.

On connaît au moins une attestation d'un clerc au VIe siècle à Yverdon. Une inscription gravée sur une boucle de ceinture découverte dans le cimetière du Pré de la Cure[54] (Annexe 3, fig. 309, n° 42) atteste en effet qu'un religieux nommé Polémius reposait là et pourrait prouver qu'Yverdon constituait le siège d'une paroisse à haute époque. En revanche, l'épitaphe d'une nonne, dont la pierre tombale se trouvait dans un mur en ruine situé le long de la rivière et servit au siècle dernier de matériau pour réparer le château d'Yverdon (fig. 10)[55], ne vient pas démontrer que la ville ait également abrité un couvent. L'inscription datable de la fin du VIIe siècle ou du VIIIe siècle mentionne une Eufraxia qui embrassa la vie religieuse[56]. Cette trouvaille, qui n'a pas été faite *in situ* dans un cimetière, peut très bien avoir été transportée d'un autre lieu au cours du Moyen Age. Il est possible, par exemple, qu'Eufraxia ait accompli ses vœux à Baulmes (VD) non loin d'Yverdon, où le duc du *Pagus Ultrajoranus*, Chramnélène, après avoir restauré Romainmôtier, avait entrepris la construction d'un monastère que son épouse Ermentrude inaugura entre 667 et 672, après la mort de son mari[57]. Cette maison abritait des nonnes comme en témoigne une autre épitaphe de la même époque et découverte à Baulmes même[58]. L'analyse paléographique détaillée récemment consacrée à ces deux inscriptions a d'ailleurs mis en évidence une parenté entre elles, et montré qu'elles devaient être rapprochées des inscriptions de Luxeuil[59].

Une interpolation tardive figurant dans quatre manuscrits de la *Notice des Gaules* signalerait la disparition presque totale d'Yverdon au IXe siècle. Dans ces manuscrits, datés du Xe au XIIIe siècle, une note à côté du nom d'Yverdon précise que ce bourg se trouve sur un lac et près d'Orbe[60]. Il n'est pas difficile de dater cette interpolation du IXe siècle, car Orbe fut une résidence des derniers Carolingiens avant de devenir celle des rois de Bourgogne qui constituèrent un royaume indépendant de 888 à 1032[61]. Orbe, jusque-là simple relais, prit une importance politique considérable. L'interpolation démontre donc moins la disparition d'Yverdon que l'essor subit d'Orbe comme centre du pouvoir.

Dans les donations du Xe et du XIe siècle, Yverdon n'est certes jamais mentionnée, mais le lac de Neuchâtel est désigné dans un acte de 998 sous l'appellation de lac d'Yverdon, ce qui montre que notre ville restait l'agglomération principale des rives du lac. La région proche porte le nom de vallée d'Yverdon ou de pays d'Yverdon. Cette dénomination recouvre au moins les villages d'Orbe, Rances, Chevressy, Champvent et Vuiteboeuf[62]. Rien ne vient démontrer que l'appellation de la région constitue un archaïsme et qu'Yverdon n'est plus qu'un nom sur une carte.

Après la fin du Royaume de Bourgogne, le diocèse de Lausanne passa au pouvoir du Saint-Empire. L'évêque et les nobles dirigèrent le pays pour un temps. Dès le XIIIe siècle, deux grandes familles, celle des Faucigny et celle des Monfaucon, acquirent des droits importants sur Yverdon, dans des circonstances que nous ignorons. Avant la fondation de la nouvelle ville par Pierre II de Savoie en 1260, Yverdon restait un lieu relativement important et le relatif silence des sources du VIIe au XIIe siècle ne doit pas abuser: ce n'est qu'au XIIe siècle que le recours à l'écrit devint à nouveau systématique dans le diocèse de Lausanne, tout comme dans le reste de la Gaule, et beaucoup de centres secondaires disparaissent des sources sans qu'ils aient pour autant cessé d'exister. Dès que la documentation devient abondante pour notre pays, Yverdon réapparaît comme tant d'autres villes du diocèse[63].

Le 22 mars 1140, une bulle d'Innocent II signale incidemment l'existence de l'église d'Yverdon[64]. A cette date, notre ville abrite une église paroissiale qui fut sans doute constituée longtemps auparavant. Dans une donation de 1174, Yverdon est qualifiée de *villa*[65], terme qui désigne alors toute agglomération dépourvue de murailles. Ce texte mentionne également une mesure d'Yverdon: la ville était alors assez puissante pour disposer d'un système propre de mesure. Enfin, le même document signale le nom du curé[66]. Un premier château, presque aussi grand que celui de Pierre de Savoie fut édifié en 1235[67]. On peut penser qu'il a été l'œuvre des Faucigny ou des Monfaucon. La paroisse d'Yverdon est inhabituellement riche si l'on en juge par le premier compte des décimes parvenu jusqu'à nous, datant de 1275. Yverdon constitue en richesse la troisième paroisse du très grand décanat de Neuchâtel[68]. Il est peu probable qu'elle ait

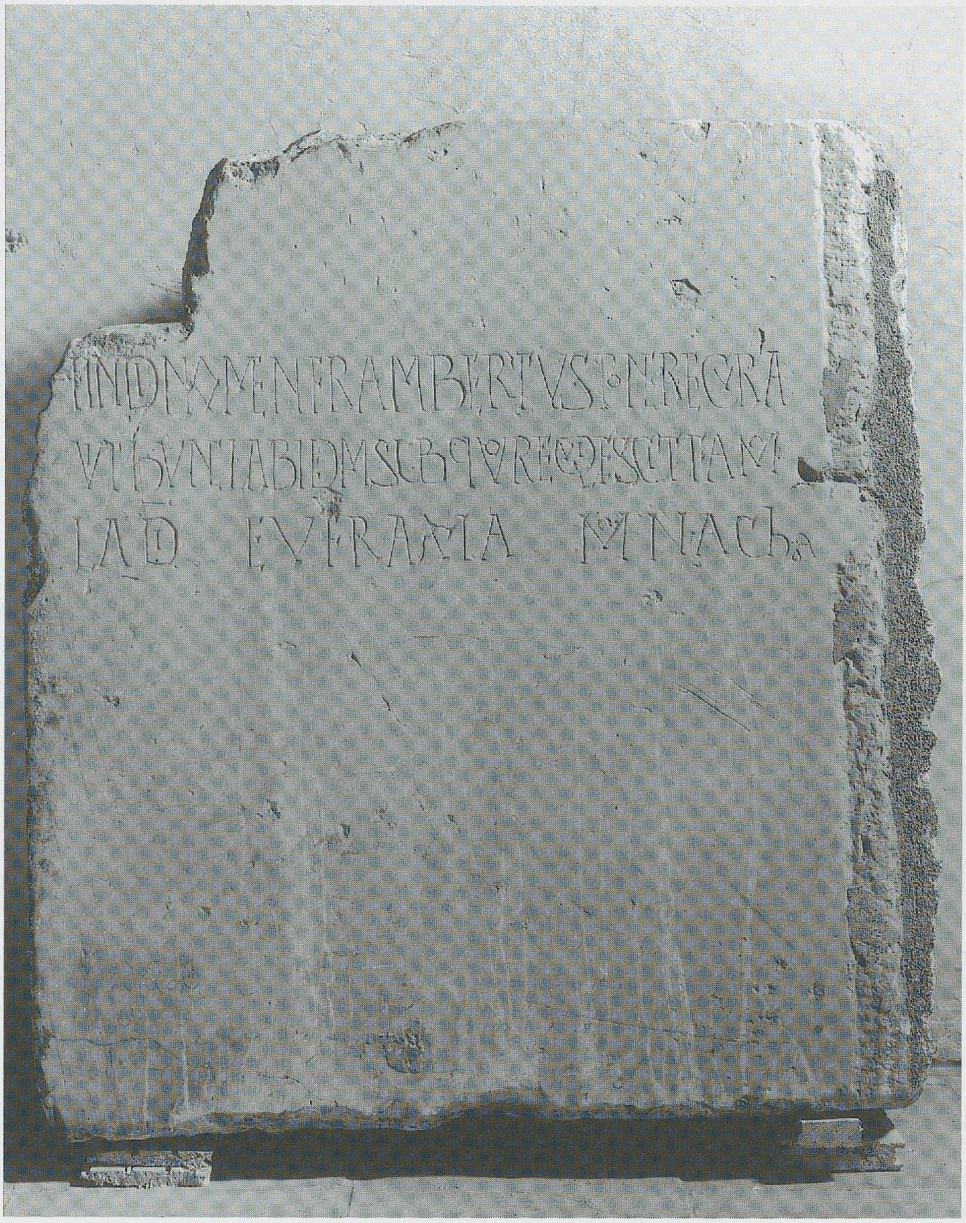

Fig. 10. Stèle funéraire portant une épitaphe dédiée à la nonne Eufraxia VI^e siècle. Cf. Annexe 3, n° 97. Photo: L. Decoppet, Musée d'Yverdon-les-Bains.

acquis une telle prospérité si, au début du XIII^e siècle, elle n'était qu'un misérable village de pêcheurs, qui avait végété depuis le V^e siècle.

Quoi qu'il en soit, Pierre de Savoie hérita des droits de son beau-père, Aymon de Faucigny et s'empara de ceux de la famille de Monfaucon[69]. Le Savoyard fit construire à la place de l'ancien château celui que l'on peut toujours admirer à Yverdon (fig. 11 et 270) et il déplaça en 1260 la ville, mais la majorité des habitants d'alors étaient sans doute encore établis sur l'ancien bourg romain. Nous en voulons pour preuve l'Acte de fondation de 1260 qui évoque les anciens habitants, les «homes de Everdun» et prévoit que leur droits seront respectés: il en sera pour eux comme il en était auparavant, «ensi comme il ont use ca en arriers»[70].

Au terme de ce chapitre, il nous paraît important d'insister sur la continuité d'Yverdon comme centre secondaire. Cette ville a sans doute connu des périodes plus ou moins florissantes, mais n'a pas pour autant cessé de constituer la capitale d'une région. Comme pour les autres villes antiques du canton, telles Avenches, Moudon, Vevey, Lausanne ou Nyon[71], les historiens et les archéologues ont longtemps défendu une quasi-disparition d'Yverdon entre les VI^e et XII^e siècles. A l'origine de cette opinion erronée, on trouve deux causes. Comme nous le disions tantôt, le recours à l'écrit s'est raréfié dès le VI^e siècle pour ne reprendre de façon systématique qu'au cours du XII^e siècle: il était tentant de croire mortes des villes dont le nom n'apparaissait plus. D'autre part, la disparition de l'Empire romain d'Occident a eu à moyen terme des conséquences sur la vie matérielle des habitants de nos régions: ils ont de moins en moins construit leurs maisons en dur, de moins en moins utilisé de la vaiselle de type romain en terre cuite. D'une façon

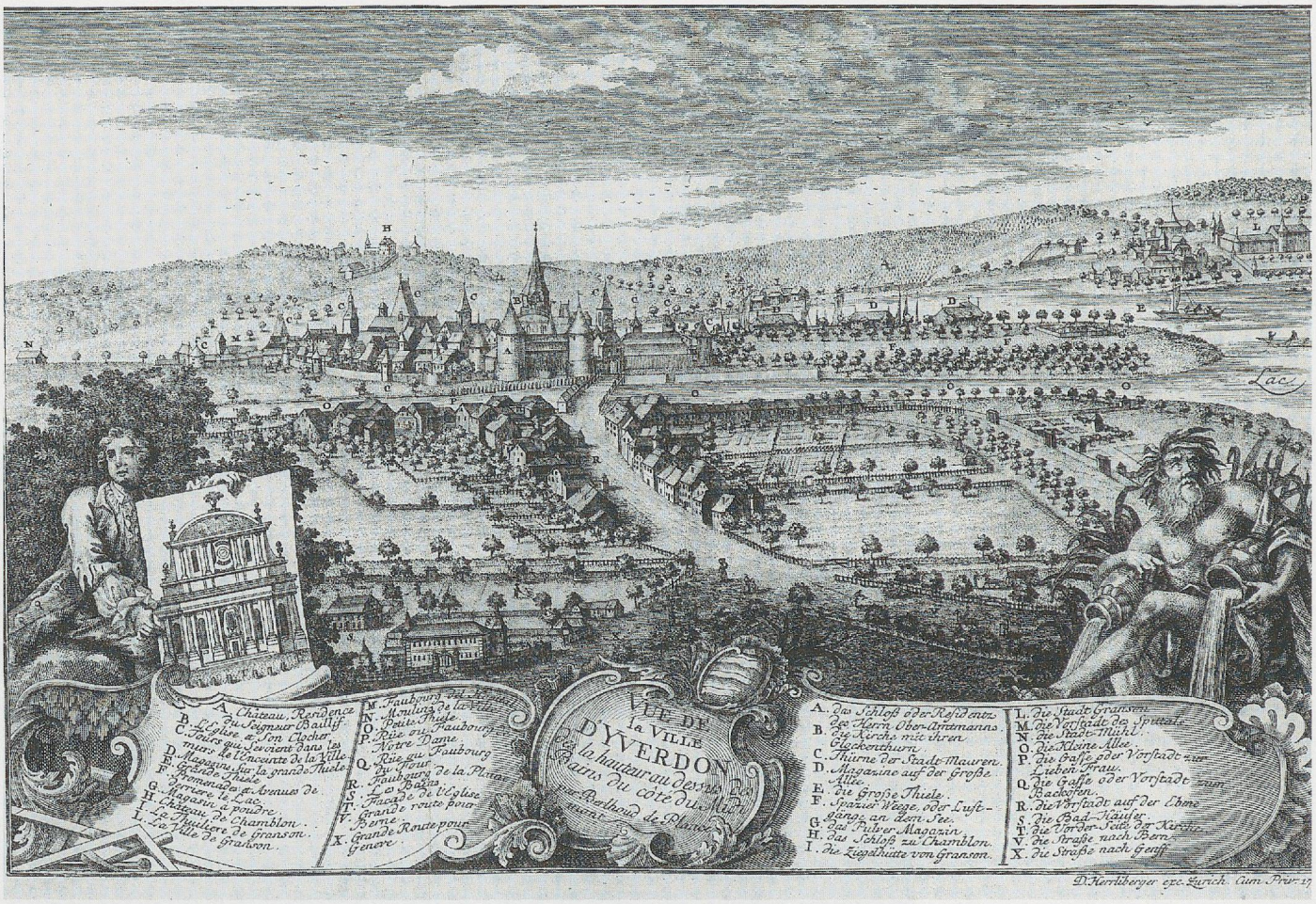


Fig. 11. Vue d'Yverdon des hauteurs au-dessus des Bains (aujourd'hui la colline de Bellevue). Gravure sur cuivre de David Herrliberger, d'après un original de Berthoud de Plancemont, 1756. Musée d'Yverdon-les-Bains, inv. 306a.

générale, ils ont usé pour les objets de la vie quotidienne de matériaux périssables que les archéologues sont souvent bien en peine de retrouver.

Dès le V^e^ siècle, il ne reste des villes et des maisons que les infimes traces que les socs des charrues et les reconstructions des siècles suivants ont bien voulu épargner. Certes, les archéologues prêtent de plus en plus d'attention à ces restes si difficiles à mettre en évidence. Toutefois, seules sont facilement repérables les fondations des églises souvent construites en pierres et les demeures des morts, les tombes, qui ont été protégées du fait qu'elles se trouvaient à l'abri, dans le sous-sol. Presque par hasard, les sources écrites et la majorité des sources archéologiques se taisent pendant les mêmes périodes. Dans ce silence, il reste pour appréhender l'histoire locale l'examen des cimetières. C'est pourquoi il s'avère si important d'étudier avec rigueur des sites comme celui du Pré de la Cure.

# NOTES

1. On transporta alors les reliques de saint Gorgon par Pavie, Aoste, Saint-Maurice, puis par le lac Léman pour aller jusqu'à Orbe en débarquant près de Lausanne. Acta Sanctorum, Mart. II, p. 57: «ad Portum... qui duobus fere millibus a civitate Lausannae distat», voir Chaume 1937, p. 701. Le port du Léman cité est probablement le même que dans l'Antiquité, même si les Itinéraires antiques l'appellent *ad lacum* et non *ad portum*. Mottas 1982, p. 115, place *Ad lacum* plus à l'ouest, près de Morges.

2. Le passage de la Givrine n'existait pas à l'époque romaine. Un prêtre de Saint-Claude qui écrivait en 512/514, signalait qu'entre Nyon et le monastère s'étendait une forêt dépourvue de route: *Vie des Pères du Jura*, François Martine ed. et trad., Sources Chrétiennes 142 (Lyon 1968), § 9, p. 248 et § 13, p. 254. Pour le col des Etroits aménagé seulement à l'époque bernoise, voir plus bas.

3. Van Berchem 1982, pp. 265–274 et Mottas 1986, pp. 124-136.

4. Van Berchem 1982, pp. 23-30 et Chaume 1937, pp. 665-669.

5. Curdy/Kaenel/Rossi 1992, pp. 288-294; Rossi 1993 b; Rossi 1994. Sur la date de construction du rempart, cf. ci-dessus p. 16, note 6.

6. Fellmann 1992, pp. 95-96.

7. Arnold 1992, pp. 9-45; Terrier 1997.

8. Howald/Meyer 1940, n° 168-178, pp. 246-249; Walser 1979, n° 61-69, pp. 130-146.

9. Van Berchem 1982, pp. 247-251, Bautier 1989, pp. 9-36 et Contamine *et al.* 1993, pp. 28-29.

10. Un corps de nautoniers est cité au V^e^ siècle dans la *Vie de saint Eutrope d'Orange*, P. Varin ed., *Bulletin du comité historique des monuments écrits de l'Histoire de France*, 1 (1849), pp. 58-59 et n° 1, et au VI^e^ siècle dans *Lex Romana Burgundionum*, R. de Salis ed., Mon. Germ. Hist., Leges II/1 (1892), XLVI, pp. 162-163. Pour un transport de blé important sur la Saône et le Rhône à la fin du V^e^ siècle, voir Sidoine Apollinaire, Ep. VI, 12, 6-8; cet auteur signale qu'il est plus simple d'acheminer des denrées par eau que par terre. D'autres témoignages de l'activité commerciale sur les fleuves de Gaule au Bas-Empire sont réunis dans Chevallier 1988, pp. 124-125.

11. Abetel 1987, pp. 192-197 et Rochat 1862, pp. 66-67.

12. Cf. Annexe 2. Rapport du Laboratoire Romand de Dendrochronologie, Moudon, réf. LRD 95/R3314A.

13. Deux incursions alamannes au moins traversèrent le Plateau suisse en 275-277 et en 302, voir Favrod 1995, pp. 171-180.

14. Voir Roth–Rubi 1980, pp. 168-169.

15. Perret-Gentil 1992, pp. 51-53 et tableaux 3 D, 9 et 10.

16. Comme le montre le tableau établi par Doppler 1983, p. 9.

17. Yverdon devrait figurer à la page 125 de Miller 1916.

18. Miller 1916, pp. xxix-xxxvi.

19. Mottas 1986, pp. 124-136.

20. Déglon 1949, pp. 4-8, Kasser 1965, p. 1. Quelques objets d'Yverdon ornés de christogrammes peuvent également être datés de cette période: Jörg 1984, pp. 29-31, 33 et 39. Il s'agit de tessons de céramique sigillée paléochrétienne et d'un fragment de récipient en pierre ollaire découverts dans le *castrum*, ainsi que d'une bague en bronze mise au jour au Pré de la Cure (cf. Annexe 3, n° 32 fig. 306). Sur la destruction de l'église Notre-Dame, déjà en mauvais état au XIV^e^ siècle, cf. Crottet 1859, pp. 38-39; Kasser 1975, p. 74.

21. Archives cantonales vaudoises/Fk 232: (Après une mention de l'église paroissiale dédiée à la Vierge) «...quatuor falcatas prati sitas retro veterem ecclesiam in pratis Yverduni loco dicto inter duos Beytz...». Daniel de Raemy a eu la gentilesse de nous autoriser à faire état de sa découverte, avant même qu'il ne la publie.

22. Sur ce document voir Demougeot 1988, pp. 115-170, et Mann 1976, pp. 1-9.

23. *Notitia Dignitatum*, Otto Seeck ed, Frankfort-sur-le-Main 1962, pp. 215-216: «In provincia (Gallia) *R*iparensi: Praefectus classis fluminis Rhodani, *V*iennae sive Arelate. Praefectus classis barcariorum, Ebruduni Sapaudiae. Praefectus militum muscularioruin, Massiliae Graecorum. Tribunus cohortis primae Flaviae Sapaudiae, Calaronae». Pour les identifications d'*Ebrudunum* écartées au profit d'Yverdon (Yvoire, Embrun), voir Lot 1935, p. 147, Duparc 1958, p. 375 et van Berchem 1982, pp. 265-274.

24. Le nom est attesté au VIII^e^ siècle dans la *Vie de saint Didier de Vienne*, Mon. Germ. Hist., Script. Rer. Merov. IV, p. 641.

25. Van Berchem 1982, pp. 281-282. Sur les routes terrestres qui longeaient les deux rives de la Saône voir le témoignage de la *Passion de saint Marcel* qui remonte probablement au V^e^ ou VI^e^ siècle, Acta Sanctorum Sept. II, p. 197 et pp. 199-200.

26. Demougeot 1979, pp. 190-196.

27. Chevalley/Favrod 1992, pp. 59-66.

28. Décrivant vers 380 la Gaule qu'il a connue en 355-356, Ammien Marcellin, XV, 9, 12, place Avenches dans la province des Alpes grées et pennines. La province de Séquanaise (*Sequania*) apparaît vers 330, mais ne devient la Grande Séquanaise, *Maxima Sequanorum*, que vers 369 (Festus, *Bréviaire*, V): ce serait donc à l'occasion de l'agrandissement de la province de Séquanaise que cette province changea de nom. Les Helvètes sont pour la première fois attestés comme membres de cette province en 375 (Eutrope, *Bréviaire*, VI, 17). Si l'on nous suit, la cité des Helvètes a appartenu au Haut-Empire à la Germanie supérieure; de l'époque de Dioclétien à 369 environ, elle aurait fait partie des Alpes grées et pennines. Elle passa de 369 à 400 à la Grande Séquanaise pour être englobée dans le territoire de Genève de 400 à 500 environ.

29. Buchet 1988, pp. 55–71; Simon 1995, pp. 205-207; Billard/Simon 1995, pp. 22-27.

30. Voir plus bas pp. 285-289.

31. Voir par exemple Déglon 1949, p. 3, Michaud 1963, pp. 4-5, Kasser 1975, pp. 63-64, Van Berchem 1982, p. 265.

32. Staehelin 1948, p. 322, n° 4, Kasser 1978, pp. 93-95.

33. Bourgeois 1924, pp. 217 et 221.

34. Grégoire, *Vita Patrum*, I 1, Bruno Krusch ed., Mon. Germ. Hist., Script. Rer. Merov. I/pars altera, p. 214: «... inter illa Iorensis deserti secreta, quae inter Burgundiam Alamanniamque sita Aventicae adiacent civitati».

35. *Ibid.*, I, 2, p. 215: «... tertium intra Alamanniae terminum monasterium locaverunt». Il s'agit du monastère de Romainmôtier, même s'il n'est pas nommé, comme l'a démontré Besson 1906, pp. 210-227.

36. La première attestation de *Burgundia* au sens territorial date de 552, *Epistolae aevi Merowingici*, Ep. 4, G. Gundlach ed., Mon. Germ. Hist., Ep. III, p. 440. On trouve ce mot en 506 dans une lettre de Théodoric le Grand au roi burgonde, Gondebaud: Cassiodore, *Variae*, I, 46, Mon. Germ. Hist., Auct. Ant. XII, p. 42, le terme n'y désigne pas une région, mais l'ensemble des Burgondes, de même que, chez Ammien Marcellin (XXX, 2, 8) et chez Ennode de Pavie (*Panegyricus dictus Theodorico regi*, Mon. Germ. Hist., Auct. Ant. VII, p. 212), les mots *Gothia* et *Alamania* peuvent avoir le sens de peuple indépendamment de tout territoire.

37. Voir Schäferdiek 1967, pp. 38-39, n° 117.

38. Longnon 1878, pp. 7-13.

39. *Vie des Pères du Jura*, op. cit. § 8-9, pp. 246-248 et § 12-13, pp. 252-256, Poupardin 1907, p. 7, n° 3.

40. Sur cette question, voir Chevalley/Favrod 1992, pp. 63-68.

41. Il maintient Thérouanne, Boulogne, Jublains, Nyon, Barcelonnette et d'autres cités encore qui n'ont probablement jamais abrité d'évêques.

42. Voir l'étude importante de Harries 1978, pp. 26-43.

43. *Chronicon Vedastinum*, Mon. Germ Hist., Sript. XIII, p. 681 et *Gesta Episcoporum Cameracensium*, *Ibid.*, VII, p. 404. Selon une ancienne tradition, ce pape aurait partagé Rome en paroisses, aussi était-il tentant de lui attribuer également la division de la Gaule en diocèses et en provinces ecclésiastiques.

44. Chevalley/Favrod 1992, pp. 49-51. L'interpolateur a enlevé aussi le titre de métropole à Moutiers-en-Tarentaise qui, ancienne métropole administrative, dépendait sur le plan ecclésiastique de l'archevêque de Vienne en Dauphiné.

45. *Notitia Galliarum*, Th. Mommsen ed., Mon. Germ. Hist., Auct. Ant. IX, p. 595-598: «Provincia Maxima Sequanorum, civitates n. IIII, civitas Vesontiensium, civitas Equestrium, civitas Helvetiorum, civitas Basiliensium, castrum Vindonissense, castrum Ebrodunense, castrum Agentariense, castrum Rauracense, Portus Bucini».

46. Rivet 1976, pp. 134-135 et Longnon 1878, pp. 15-19.

47. Harries 1978, pp. 35-36. Vetters 1969, pp. 75-93, défend une position proche de Harries: les bourgs mentionnés dans la *Notice des Gaules* constituent les résidences provisoires des évêques sur le territoire de leur cité.

48. Laur-Belart 1991, pp. 187-191.

49. Voir Rivet 1976, pp. 122 qui se base sur Laplatte 1953, col. 258.

50. Chevalley/Favrod 1992, pp. 51-53.

51. Sur la création et la composition de ce duché créé peu avant 565, voir Martin 1910, pp. 361-379.

52. Geiger 1979 a, pp. 140-141.

53. Geiger 1979 a, pp. 111 et 129; Perret-Gentil 1992, n° 768, 769 et 773, pp. 207-208. Cf. Annexe 3, n° 88; une quatrième monnaie mérovingienne, un tiers de sou frappé à Orléans et daté entre 587 (?) - 670 ap. J.-C., est parfois considérée comme issue de la nécropole des Jordils. Elle semble cependant provenir de Dizy: Perret-Gentil 1992, n° 771, p. 208 (cf. Annexe 3, pp. 55-56, note 81).

54. Jörg 1984, n° 13, pp. 45-47: «Willimeres feciet fibla Polemio cler(ico)», inscription que l'on pourrait rendre par: «Willimer fit cette boucle de ceinture pour le clerc Polémius» (cf. Annexe 3, n° 42).

55. Crottet 1859, p. 39. (Cf. Annexe 3, n° 97).

56. Jörg 1984, no 46, pp. 93-95: «In D(e)i nomen Frambertus ponere curavit hunc lapidem sub quo requiescit famola D(e)i Eufaxia monacha».

57. Coutaz 1986a, pp. 233-238.

58. Jörg 1984, n° 47, pp. 96-98.

59. Koch 1994.

60. *Notitia Galliarum*, p. 597: «Castrum Ebrodunense [iuxta Urbem super lacum]». Déglon 1949, p. 6, déduit de cette notice qu'Yverdon a disparu comme agglomération.

61. Dès 869, Orbe est résidence royale, voir Poupardin 1907, p. 185, n° 3. La reine Brunehaut a été capturée dans cette villa en 613 selon Frédégaire, *Chronique*, IV, 41-42. Cet auteur ne précise pas si cette villa constituait alors une demeure royale des Mérovingiens ou si la reine a simplement été arrêtée dans sa fuite à l'entrée de la cité des Helvètes. En général, les historiens pensent que cette villa a été demeure royale de 613 à 869. Nous ne le pensons pas dans la mesure où aucun acte royal n'est signé à Orbe entre ces deux dates. Il est donc plus probable qu'Orbe ne fut demeure royale qu'à partir des derniers Carolingiens.

62. Déglon 1949, p. 5. Pour Rances en 972, *Cartulaire du Chapitre de Notre-Dame de Lausanne*, Ch. Roth ed., *MDR* 3e série III (1948), p. 4; pour Chevressy en 971, *Ibid.*, p. 130; Orbe est placée dans le pays d'Yverdon dans des donations de 1046 et 1032, voir Basilius Hidber, *Diplomata Helvetica varia*, Berne 1873, n° 11, pp. 17-18 et n° 26, pp. 34-35. Champvent est placé dans la plaine d'Yverdon en 1013, voir Louis de Charrière, *Les dynastes de Grandson*, Lausanne 1866, n° 7, p. 93.

63. En plus des actes que nous citons dans le texte, il faut signaler plusieurs attestations d'Yverdon au XII^e siècle. En 1177 et 1187, il est question de la vallée d'Yverdon, *Cartulaire de Montheron*, F. de Gingins La Sarra ed., MDR 1ère s., XII (1854), n° 9, p. 33 et Basilius Hidber, *Schweizerisches Urkundenregister*, II, Berne 1877, n° 2364 et 2572. Un acte de 1186 y est dressé, *Ibid.* n° 2562.

64. «Bulles des papes Innocent II et Eugène II pour l'abbaye de Savigny (1140-1145)» *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 57 (1896), pp. 217-219.

65. *Cartulaire de Montheron*, n° 6, pp. 23-27.

66. Deglon 1949, p. 7, pensait à tort qu'il s'agissait de la première attestation de la paroisse d'Yverdon. La paroisse est également attestée par la liste de 1228 conservée dans le *Cartulaire du Chapitre de Notre-Dame de Lausanne*, p. 15. Un chapelain est attesté en 1235, *Cartulaire de Montheron*, n° 23, p. 62.

67. Christe/de Raemy 1995, pp. 450-453.

68. Etienne Clouzot, *Pouillés des provinces de Besançon, Tarentaise et de Vienne*, Paris 1940, p. 119.

69. Voir Déglon 1949, pp. 13-15.

70. Emil Usteri, *Westschweiz Schiedsurkunden*, Zurich 1955, p. 117.

71. Fellmann 1992, p. 326, affirme que les *vici* du Plateau suisse ont été désertés au Bas-Empire. Il est pourtant forcé d'en excepter quelques-uns, comme Lausanne ou Baden. Ce n'est probablement pas le fruit du hasard si les villes dont il reconnaît la pérennité sont justement celles qui ont été les mieux fouillées.

# Aperçu des sites archéologiques du Bas-Empire et du haut Moyen Age dans la région d'Yverdon-les-Bains

L'étude historique qui précède montre qu'Yverdon acquiert une importance accrue durant l'époque romaine tardive, et qu'elle est loin d'être désertée au haut Moyen Age. La ville devait constituer un pôle d'attraction pour les établissements ruraux environnants. Sa situation de carrefour, au point de rencontre d'axes routiers et de voies lacustres, lui assure en outre une place prépondérante parmi les centres urbains de la partie occidentale du Plateau suisse (fig. 12). Si toute tentative de restituer précisément l'intensité et les étapes du développement de l'organisation du territoire de cette région est vaine dans l'état actuel de la recherche, il nous a paru important d'établir un premier bilan des sites connus pour la période romaine tardive et le haut Moyen Age, et de réunir les informations sur l'occupation des campagnes à cette époque (fig. 13 et liste pp. 36-38[1]). Des études plus approfondies permettront certainement à l'avenir de préciser ou de corriger nos observations.

Fig. 12. Vue aérienne d'Yverdon-les-Bains et de la région du lac de Neuchâtel. Photo: Swissair.

Le territoire pris en considération s'étend en direction du nord-est jusqu'à Neuchâtel, et, sur la rive opposée du lac, jusqu'à Avenches: il recouvre ainsi l'extrémité sud-ouest de la région étudiée récemment par Reto Marti, comprise entre Soleure, Avenches et Yverdon[2]. En direction du sud, il englobe les districts de Moudon, Echallens et Cossonay, en laissant de côté les sites liés à la rive nord du Léman. Cette limite correspond d'ailleurs plus ou moins à la ligne de partage des eaux entre les bassins versants rhénans et rhodaniens, sauf aux environs de Cossonay. A l'ouest et au nord, la chaîne du Jura constitue une frontière naturelle.

Ce sont principalement les nécropoles qui, par leur nombre et leur répartition, reflètent l'occupation du sol durant le Bas-Empire et le haut Moyen Age. Souvent découvertes au siècle passé ou au début de ce siècle, elles ne sont malheureusement que très partiellement fouillées. Le mobilier qui en provient n'est généralement pas publié, ou du moins pas complètement. L'analyse fine de ces cimetières, d'un point de vue chronologique, nécessiterait dès lors des recherches approfondies qu'il n'était pas possible d'entreprendre dans le cadre de cette étude. Quelques-uns d'entre eux sont cependant présentés de manière plus détaillée dans un travail récemment consacré à la céramique funéraire du haut Moyen Age[3].

Autres éléments significatifs pour l'occupation du territoire, les édifices religieux, eux aussi souvent fouillés anciennement, ne sont guère mieux connus. Un ouvrage de synthèse présentant toutes les églises préromanes de l'ancien royaume ottonien offre toutefois un aperçu d'ensemble pour la Suisse, complété par les résultats de fouilles plus récentes[4]. D'autres types de sites, et plus particulièrement les habitats, sont malheureusement très rares, même si de nouvelles découvertes laissent espérer que la liste de ces établissements pourra s'allonger à l'avenir[5]. Enfin, quelques témoignages plus particuliers, comme les installations liées à l'exploitation du minerai de fer au pied du Jura[6] ou le tronçon de route mis au jour entre Corcelles-près-Payerne (VD) et Ressudens (FR) (n° 39) apportent quelques informations complémentaires sur l'organisation du territoire.

## Répartition spatiale

A l'exception de la chaîne jurassienne, l'ensemble du territoire considéré a livré des témoignages remontant au Bas-Empire ou au haut Moyen Age, qui reflètent vraisemblablement un réseau d'établissements à vocation agricole. La rive nord-ouest du lac de Neuchâtel et les terres comprises entre Yverdon, Moudon et Avenches présentent une densité de sites particulièrement forte. Ces concentrations semblent témoigner du maintien des principaux axes routiers romains. Les sites devaient en outre être reliés par un réseau de voies secondaires[7], dont le tronçon de route déjà mentionné entre Corcelles-près-Payerne et Ressudens représente sans doute un exemple (n° 39). Les troncs et les piquets utilisés pour renforcer latéralement l'empierrement ont permis de dater ces aménagements d'environ 620 ap. J.-C.[8] Cette voie devait servir à faciliter le passage en véhicules des marais de la Broye, afin de rejoindre l'axe principal Avenches-Yverdon. Toutefois, il faut rappeler que l'essentiel des échanges empruntait à cette époque les voies fluviales et lacustres, beaucoup plus commodes, notamment pour le transport des marchandises encombrantes et des personnes. Une barque en bois de chêne datée d'avant 400 ap. J.-C., découverte dans l'ancien lit de la Thièle à Yverdon, et l'attestation d'un corps de nautonniers stationné dans la ville au IVe siècle témoignent de l'importance de ces voies durant le Bas-Empire[9]. La mise au jour en 1996-1997 à Concise – En Ducet (n° 18) de structures en bois appartenant sans doute à un port, datées grâce à la dendrochronologie du dernier quart du IVe siècle, vient encore confirmer une activité intense sur les rives du lac de Neuchâtel[10].

Une concentration de sites peut être observée d'autre part dans la région de Cossonay, à l'ouest de l'axe Orbe-Lausanne jusqu'au pied des montagnes jurassiennes. Cette occupation plus dense pourrait être en relation avec l'exploitation du minerai de fer dans le district sidérurgique du Mormont. Les travaux de Paul-Louis Pelet et Vincent Serneels ont en effet montré que cette activité, attestée dès le IVe siècle av. J.-C., s'est considérablement développée au haut Moyen Age[11]. La plupart des installations fouillées sont des bas fourneaux, destinés à la réduction du minerai en métal. Le fer brut devait ensuite être acheminé vers des ateliers de raffinage situés à l'extérieur des zones de production.

Comme durant le Haut-Empire, la chaîne du Jura n'a livré aucun site[12]. La densité des établissements dans les montagnes jurassiennes était certainement moindre que dans les zones de plaine. Les recherches effectuées tant dans les Alpes françaises du nord que dans la région des trois lacs et dans le canton de Soleure ont montré qu'ailleurs également les zones situées au-dessus de 600 m d'altitude n'étaient que très peu peuplées[13]. Il faut relever cependant que celles-ci, encore actuellement moins densément occupées, n'ont généralement pas bénéficié d'une activité archéologique aussi intense que les régions de plaine. Les établissements de moyenne montagne pourraient être moins exceptionnels que ne le laisse penser l'état des recherches, comme en témoignent certains sites valaisans et des environs de Pontarlier (Doubs), ou encore la nécropole de Rougemont (VD)[14]. Une étude plus approfondie des environs de Romainmôtier (n° 35) et de Baulmes (n° 25) permettrait sans doute de préciser le rôle que ces monastères, installés dans des régions reculées et difficiles d'accès, ont pu jouer dans l'extension de l'habitat.

## Les édifices religieux

Treize édifices religieux fondés avant l'an mil sont attestés à l'intérieur du territoire considéré[15]. Il faut sans doute leur en ajouter quelques autres, qui pourraient remonter au haut Moyen Age, mais dont la datation ou la fonction n'est pour l'instant pas assurée[16]. Ce nombre pourrait s'avérer encore plus important si des recherches systématiques étaient entreprises dans les lieux de culte vaudois. Les fouilles menées depuis une trentaine d'années dans les églises genevoises ont en effet montré que l'origine de bon nombre des édifices actuels remonte au haut Moyen Age[17]. L'utilisation du bois pour la construction de certaines églises, comme peut-être celle de Payerne (n° 49), laisse en outre supposer que les structures les plus précoces ont pu passer inaperçues lors de fouilles anciennes[18].

Les églises attestées se répartissent régulièrement à l'intérieur du territoire. Elles sont plus particulièrement nombreuses autour d'Avenches, qui fut, en alternance avec Windisch (AG), le siège d'un évêché au cours du VI^e^ siècle[19]. La création de lieux de culte dans les campagnes, principalement à partir des VII^e^-VIII^e^ siècles, témoigne de la diffusion du christianisme. La date de fondation et les fondateurs de ces édifices sont parfois connus grâce aux sources historiques, notamment pour les monastères de Romainmôtier (n° 35) et de Baulmes (n° 25)[20]. Dans la plupart des cas, les circonstances qui sont à l'origine de ces églises restent malheureusement inconnues[21]. On peut relever cependant que, à l'exception de 4 d'entre eux[22], ces édifices se trouvent sinon directement au-dessus de constructions romaines, du moins immédiatement à proximité d'un établissement. L'église se développe parfois à partir d'un local existant, éventuellement utilisé dans un premier temps comme espace funéraire, processus mis en évidence par exemple à Vandoeuvres (GE) et dans plusieurs autres édifices genevois[23]. Les lieux de culte en relation étroite avec des *villae* romaines importantes pourraient ainsi constituer des fondations privées. Dans le territoire étudié, les églises de Vallon (n° 106) et de Neuchâtel-Serrières (n° 122) pourraient notamment correspondre à ce schéma. Notons qu'à Ursins (n° 13), des tombes ont été implantées autour de la *cella* d'un temple gallo-romain, qui fut peut-être transformé en église au VI^e^ siècle.

## Des lieux occupés sans interruption de l'époque romaine au haut Moyen Age?

La répartition générale des sites du Bas-Empire et du haut Moyen Age correspond dans ses grandes lignes à celle des établissements gallo-romains[24]. Parmi ces derniers, nous avons reporté sur la carte (fig. 13) uniquement ceux qui se trouvent au même emplacement qu'un site romain tardif ou du haut Moyen Age. S'il est difficile d'aborder de manière détaillée la continuité de l'occupation d'une période à l'autre, on peut toutefois mettre en évidence certains de ses aspects[25]. Quelques *villae* romaines sont par exemple encore au moins partiellement habitées au IV^e^ et au V^e^ siècle, comme celles d'Orbe «Boscéaz» (n° 33) et d'Yvonand «Mordagne» (n° 15). Dans cette dernière, la présence de sépultures en dalles non loin des installations tardives atteste une fréquentation du lieu même après leur abandon.

L'occupation ou la construction de bâtiments en maçonnerie aux VI^e^ et VII^e^ siècles n'est en revanche pas attestée pour l'instant, contrairement à ce que l'on observe dans la région lémanique, où des habitats maçonnés ont été découverts par exemple à Genève «Parc La Grange», sur la colline de la Cité à Lausanne et sous l'église de Bursins (VD)[26]. Les quelques fouilles d'habitations construites au Bas-Empire ou durant le haut Moyen Age effectuées jusqu'à présent témoignent de l'utilisation de matériaux périssables. Un bâtiment sur sablières basses se trouve par exemple à Cuarny, au lieu dit Eschat de la Gauze (n° 11), site occupé vraisemblablement de manière continue du II^e^-III^e^ siècle jusqu'au VII^e^ siècle. D'autres vestiges de bâtiments en terre et bois et de la céramique des VI^e^-VII^e^ siècles ont été mis au jour récemment à Payerne «Champ Aubert» (n° 50), à proximité d'une route romaine et d'une nécropole datée entre le I^er^ et le IV^e^ siècle. On peut signaler encore les traces de cabanes de l'abri du Vallon-des-Vaux (n° 5), bien qu'il s'agisse sans doute dans ce cas d'une occupation temporaire, non représentative des modes d'habitat du haut Moyen Age. Seul un local fouillé à Avenches, au lieu dit Sur Saint-Martin (n° 89) – non loin de l'église du même nom – présente une architecture mixte, avec des soubassements de murs en pierres sèches soutenant vraisemblablement des élévations en pans de bois[27]. On peut néanmoins poser comme hypothèse que, à l'exemple de régions mieux étudiées et documentées comme le nord de la Gaule, les formes de l'habitat s'éloignent peu à peu des modèles du Haut-Empire en recourant de plus en plus à des techniques de construction en terre et bois[28].

On constate par ailleurs que bon nombre de nécropoles, comme les églises, se trouvent à proximité, voire immédiatement au-dessus de vestiges romains. Il s'agit le plus souvent soit d'établissements ruraux, soit d'anciens quartiers urbains comme à Yverdon et vraisemblablement à Avenches. Si les sépultures indiquent qu'une partie des bâtiments en question n'étaient plus habitée, elles signalent en même temps que les lieux n'ont pas été entièrement désertés. Il est possible dès lors d'envisager différentes formes de persistance de l'occupation, comme un transfert dans la *pars rustica* des *villae* ou un déplacement dans leurs environs immédiats[29].

## Conclusion

Le nombre important des découvertes effectuées dans la région montre qu'il faut définitivement abandonner l'idée de campagnes dévastées et désertées au haut Moyen Age[30]. Yverdon se trouvait sans doute au centre d'un territoire assez densément peuplé, et l'intensité de l'activité sidérurgique comme la construction des édifices religieux semblent témoigner d'une certaine vitalité économique. Une étude approfondie et systématique des nécropoles connues nous permettrait sans doute de préciser la chronologie et les modalités du peuplement de ces régions, ainsi que l'impact qu'a pu avoir l'installation de nouveaux arrivants à partir du V^e^ siècle. Cependant, de nombreux aspects de la vie dans les campagnes, et plus particulièrement les formes de l'habitat, ne pourront être approfondis qu'avec les résultats de nouvelles découvertes.

# NOTES

1. La liste des sites cartographiés a été établie sur la base de l'inventaire des nécropoles de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age du canton de Vaud (Auberson 1987), complété par des découvertes récentes (Steiner 1993, pp. 156-163, pl. 1), ainsi que la liste des sites fribourgeois et neuchâtelois retenus dans Marti/Meier/Windler 1992, liste 9, pp. 109-110. Nous remercions F. Francillon, section des Monuments historiques et archéologie du canton de Vaud, S. Menoud, service archéologique cantonal du canton de Fribourg, et H. Miéville, Service cantonal d'archéologie du canton de Neuchâtel, pour leur aide dans l'établissement de ces listes.

2. Marti/Meier/Windler 1992, pp. 69-81; cette étude s'inscrit à la suite de celle de Max Martin sur le canton de Soleure (Martin 1983).

3. Haldimann/Steiner 1996.

4. Oswald/Schaefer/Sennhauser 1966 et Jacobsen/Schaefer/Sennhauser1991.

5. Pour une première synthèse sur les habitats du Bas-Empire et du haut Moyen Age en Suisse occidentale, cf. Monnier 1996. Nous remercions chaleureusement Jacques Monnier de nous avoir permis d'utiliser les résultats de ses recherches, qui font actuellement l'objet d'une thèse à l'Université de Lausanne.

6. Inventaire des sites liés à l'industrie du fer dans Pelet 1993, pp. 115-121.

7. Mottas 1982, pp. 112-115; Vion 1987, pp. 42-44 et 1992.

8. Eschbach 1992; Eschbach/Castella 1993; Castella 1995. *Fouilles 1991*: C14: Archéolabs (réf. ARC91/R1020C): 1570 BP ± 50, dates calibrées 355-605 ap. J.-C.; dendrochronologie: Laboratoire Romand de Dendrochronologie (réf. LRD91/R2988): après 608 ap. J.-C., date d'abattage aux environs de 620 ap. J.-C. *Fouilles 1994*: C14: Archéolabs (réf. ARC94/R1754C): 1433 BP ±40, dates calibrées 540-670 ap. J.-C.; dendrochronologie: Laboratoire Romand de Dendrochronologie (LRD94/R2988A): 453-587 ap. J.-C., *terminus post quem* vers 607 ap. J.-C.

9. Sur l'importance accrue des voies d'eau au Bas-Empire et au haut Moyen Age, pp. 18-19. Sur les embarcations d'Yverdon, cf. Terrier 1997; Arnold 1992, 13, pp. 21 à 45.

10. Castella, D. et Eschbach, F., Chronique archéologique, 1997, RHV 1998, p. 75. L'analyse du Laboratoire Romand de Dendrochronologie à Moudon a permis de dater l'abattage des bois de 379/380 ap. J.-C.

11. Pelet 1993; Serneels 1993, pp. 88-149.

12. Répartition des établissements gallo-romains dans le canton de Vaud: cf. Kaenel/Crotti 1992, fig. 70, p. 70.

13. Colardelle 1983, pp. 380-386; Marti/Meier/Windler 1992, p. 69; Martin 1983, p. 216.

14. Manfredi/Passard/Urlacher 1992, pp. 112-119; Steiner 1993, pp. 12-13. Rougemont: Auberson 1987, n° 206, pp. 112-113.

15. Démoret (n° 9, VII-VIII$^{e}$ s.), Baulmes (n° 25, milieu VII$^{e}$ s.), Romainmôtier (n° 35, milieu V$^{e}$ s.), Grancour (n° 41, époque carolingienne), Granges-près-Marnand (n° 45, VII-VIII$^{e}$ s.), Cossonay (n° 70, VII-VIII$^{e}$ s.), Avenches (n° 89, VI$^{e}$ s.), Donatyre (n° 96, VI$^{e}$-VII$^{e}$ s.), Domdidier (n° 100, V$^{e}$-VI$^{e}$ s.), Lully (n° 104, époque carolingienne), Vallon (n° 106, VI$^{e}$-VII$^{e}$ s.), Montagny-les-Monts (n° 108, VI$^{e}$ s.), Neuchâtel Serrières (n° 122, époque carolingienne)

16. Cf. les structures repérées sous les églises paroissiales de Payerne (n° 49, fin VI$^{e}$ s.), de Moudon (n° 55) et d'Ursins (n° 13).

17. Bonnet *et al.* 1997.

18. Sur les églises en bois connues en Suisse, cf. Bonnet 1997.

19. Chevalley/Favrod 1992, pp. 51-53; Favrod 1997, pp. 111-117.

20. Cf. ci-dessus p. 26.

21. Sur les processus qui sont à l'origine des lieux de culte chrétiens, cf. par ex. Bonnet 1994.

22. Cossonay (n° 70), Grancour (n° 41), Lully (n° 104) et Donatyre (n° 96).

23. Terrier *et al.* 1993; Bonnet 1994.

24. Kaenel/Crotti 1992, fig. 70, p. 70.

25. Sur l'habitat du Bas-Empire et du haut Moyen Age: en Suisse occidentale, cf. Bonnet 1982; Monnier 1996, plus particulièrement pp. 17-32; R. Windler, in: Furger *et al.* 1996, pp. 163-173; en Gaule, et plus largement en Europe, cf. van Ossel 1992; Lorren/Périn 1995.

26. Monnier 1996, p. 35. Parc de La Grange: Zoller/Haldimann 1993; Zoller 1994; colline de la Cité à Lausanne: Christe 1992, p. 13; Eglise de Bursins: Auberson 1992.

27. Morel 1988, pp. 33-34 et 38, fig. 4 p. 21; D. Castella, in: Morel 1988, pp. 82-85, pl. 1 et 2. Rappelons que la couche de démolition supérieure du site et le comblement du puits associé au local contiennent de la céramique qui n'est pas antérieure au VI$^{e}$ siècle.

28. Van Ossel 1992, pp. 182-184; R. Windler, in: Furger *et al.* 1996, pp. 167-172.

29. Bonnet 1982, pp. 10.2; E. Peytremann, in: Lorren/Périn 1995, pp. 1-28, en particulier pp. 4-5; Monnier 1996, pp. 28-30.

30. Ce constat est valable pour tout le canton de Vaud; Steiner 1995, pp. 89-90.

■/□ Site romain au même emplacement qu'un site du Bas Empire ou du haut Moyen Age attesté/probable

■/□ Habitat du Bas Empire attesté/probable

●/○ Nécropole du Bas Empire attestée/probable

✸ Fourneau à fer du Bas Empire

Route du Bas Empire

Port attesté au Bas Empire

■/□ Habitat du haut Moyen Age attesté/probable

●/○ Nécropole du haut Moyen Age attestée/probable

✸ Fourneau à fer du haut Moyen Age

●/○ Eglise du haut Moyen Age attestée/probable

Route du haut Moyen Age

Tracé supposé des principales voies romaines

Limite de l'emprise de l'étude

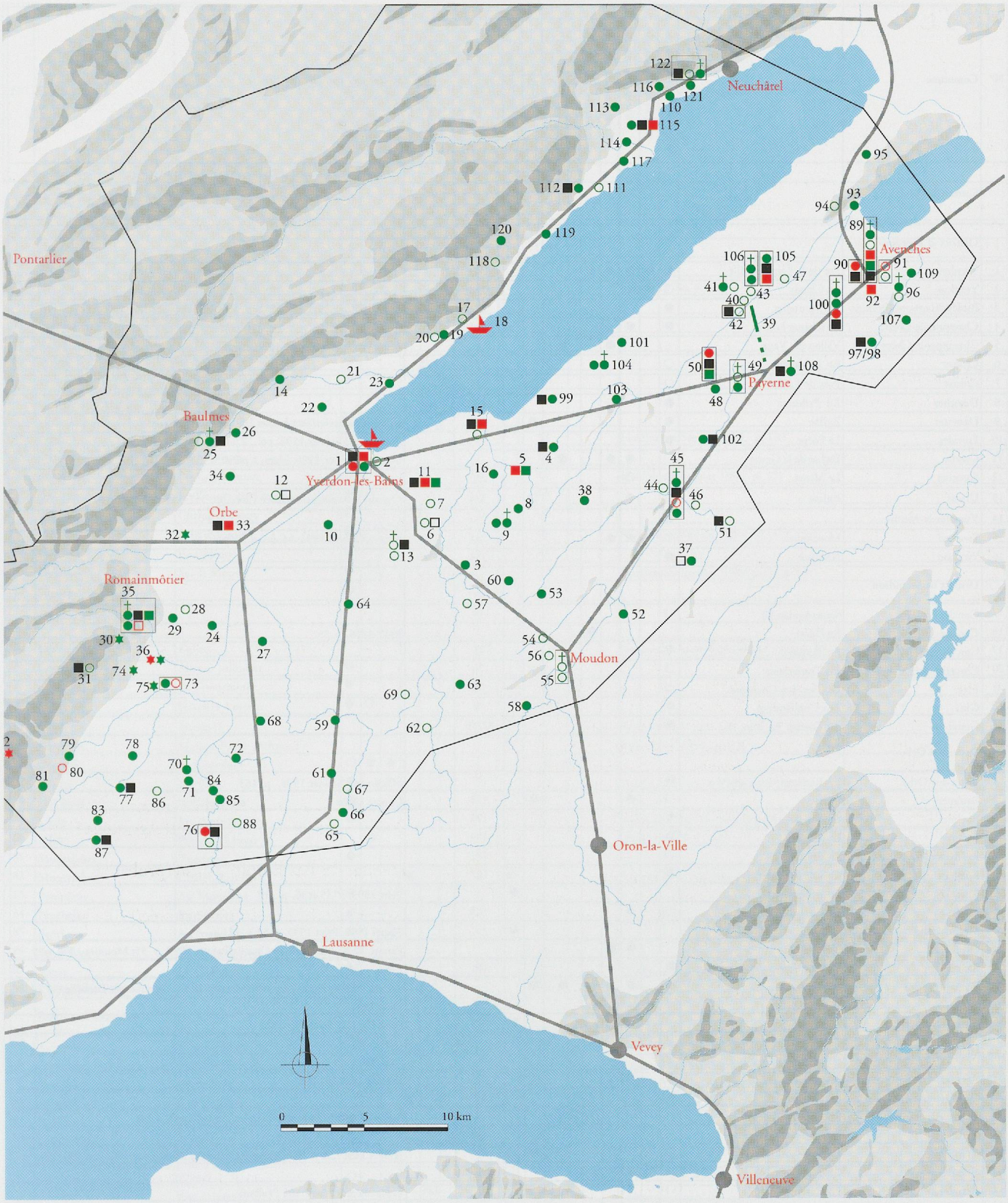


Fig. 13. Répartition des sites du Bas-Empire et du haut Moyen Age dans la région d'Yverdon et du lac de Neuchâtel. Liste des sites pp. 36-38.

| N° | Commune | Lieu-dit | Nécropole du Haut Moyen Age | Habitat du Bas-Empire | Site gallo-romain | Nécropole du Bas-Empire | Port attesté au Bas-Empire | Habitat du haut Moyen Age | Eglise | Industrie du fer | N° Auberson 1987 | N° Martí et al. 1992, liste 9 | Références complémentaires |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Canton de Vaud** | | | | | | | | | | | | |
| | **District d'Yverdon** | | | | | | | | | | | | |
| 1 | Yverdon | Pré de la Cure, Jordils | ● | ● | ● | ● | ● | | | | 240 | | |
| 2 | Yverdon | En Clendy | ❍ | | | | | | | | 238 | | |
| 3 | Bioley-Magnoux/Prahins | Le Montelier | ● | | | | | | | | 222 | | RHV 1950, p. 99; RHV 1951, p. 35; Haldimann/Steiner 1996, pp. 177-178 |
| 4 | Chavannes-le-Chêne | En Champ Louys | ● | | ● | | | | | | 223 | 119 | |
| 5 | Chavannes-le-Chêne | Vallon des Vaux | | | | ● | | ● | | | | | Feihl 1989; Haldimann 1989 |
| 6 | Cronay | En la Valleire | ❍ | | ❍ | | | | | | 225 | 122 | |
| 7 | Cronay | Près de l'église | ❍ | | | | | | | | 226 | | |
| 8 | Démoret | En Pallottaz | ● | | | | | | | | 227 | 123 | |
| 9 | Démoret | Eglise | ● | | | | | | ● | | 228 | | Jacobsen/Schaefer/Sennhauser 1991, p. 86 |
| 10 | Ependes | La Poèpe | ● | | | | | | | | 229 | | Haldimann/Steiner 1996, pp. 172-173 |
| 11 | Cuarny | Eschat de la Gauze | | | ● | ● | | ● | | | | | Menna/Nuoffer 1996; idem, à paraître (CAR) |
| 12 | Suscevaz | Le Muret | ❍ | | ❍ | | | | | | 233 | | |
| 13 | Ursins | Eglise | ❍ | | ● | | | | ❍ | | 234 | | Oswald/Schaefer/Sennhauser 1966, pp. 357-358; Gardiol 1989 |
| 14 | Vugelles-la-Mothe | | ● | | | | | | | | 236 | | |
| 15 | Yvonand | Mordagne | ❍ | | ● | ● | | | | | 242 | | Paratte/Dubois 1994; Monnier 1996, n° 12 |
| 16 | Yvonand | Niédens | ● | | | | | | | | 243 | 130 | |
| | **District de Grandson** | | | | | | | | | | | | |
| 17 | Concise | Saint-Agnian (?) | ❍ | | | | | | | | 74 | | |
| 18 | Concise | En Ducet | | | | | ● | | | | | | RHV 1998, p. 75 |
| 19 | Corcelles-près-Concise | En Tombex | ● | | | | | | | | 75 | | |
| 20 | Corcelles-près-Concise | En Tombaroux | ❍ | | | | | | | | 76 | | |
| 21 | Fiez | Le Clos, Les Chapelles | ❍ | | | | | | | | 78 | | |
| 22 | Giez | Aux Condémines | ● | | | | | | | | 79 | | |
| 23 | Grandson | Au Tombé, En Brie | ● | | | | | | | | 82/83 | | |
| | **District d'Orbe** | | | | | | | | | | | | |
| 24 | Arnex-sur-Orbe | En Romanel, En Tiers-Vin | ● | | | | | | | | 177 | | Haldimann/Steiner 1996, p. 183 |
| 25 | Baulmes | Eglise | ❍ | | ● | | | | ● | | 178 | | Coutaz 1986a |
| 26 | Baulmes | Combe de la Croix | ● | | | | | | | | 179 | | |
| 27 | Bavois | Le Bernard | ● | | | | | | | | 180 | | |
| 28 | Bofflens | La Frétire | ❍ | | | | | | | | 181 | | |
| 29 | Bofflens | Crêt de Romanel | ● | | | | | | | | 182 | | |
| 30 | Juriens | Prins-Bois I et II | | | | | | | | ● | | | Pelet 1993, n° 35 et 36, p. 118 |
| 31 | La Praz | La Chapelle | ❍ | | ● | | | | | | 183 | | |
| 32 | Montcherand | La Léchère | | | | | | | | ● | | | Abetel 1992; Pelet 1993, n° 53, p. 121 |
| 33 | Orbe | Boscéaz | | | ● | ● | | | | | | | Paratte 1994; Flutsch/May Castella/Paratte 1997, p. 35; Monnier 1996, n° 9 |
| 34 | Rances | Champ Vully | ● | | | | | | | | 184 | | |
| 35 | Romainmôtier | Abbaye | ● | | ● | ❍ | | ● | ● | | | | Coutaz 1986b; Eggenberger/Weidmann 1987; Eggenberger/Jaton/Sarott 1989; Jaton 1991 |
| 36 | Romainmôtier | Bellaires | | | | | | | | ● | | | Pelet 1993, n° 64 et 65, p. 121 |
| | **District de Payerne** | | | | | | | | | | | | |
| 37 | Cerniaz | La Morettaz | ● | | ❍ | | | | | | 191 | | Viollier 1927, p. 103 |
| 38 | Combremont-le-Grand | Le Cerisier | ● | | | | | | | | 193/194 | 120/121 | |
| 39 | Corcelles-près-Payerne | Route de Ressudens | | | | | | Route | | | | | Eschbach 1992; Eschbach/Castella 1993; Castella 1995 |
| 40 | Grandcour | Ressudens | ❍ | | | | | | | | 195 | 126 | |
| 41 | Grandcour | Eglise de Ressudens | ❍ | | | | | | ● | | | | ASSPA 14, 1922, p. 98-99; Oswald/Schaefer/Sennhauser 1966, pp. 283-284 |
| 42 | Grandcour | Champ de l'église | ❍ | | ● | | | | | | 196 | | |
| 43 | Grandcour | En Carignan | ❍ | | | | | | | | 197 | 125 | Ev. même site que n° 104 (Vallon) |
| 44 | Granges-près-Marnand | Replan, L'Arenaz | ❍ | | | | | | | | 199 | | |
| 45 | Granges-près-Marnand | Eglise | ● | ❍ | ● | | | | ● | | 200 | | Jacobsen/Schaefer/Sennhauser 1991, pp. 153-154 |
| 46 | Marnand | | ❍ | | | | | | | | 201 | 127 | |
| 47 | Missy | Sur la Crausaz | ❍ | | | | | | | | 202 | | |
| 48 | Payerne | En Pramey | ● | | | | | | | | 203 | 129 | |
| 49 | Payerne | Eglise paroissiale | ● | | | | | | ❍ | | | | Eggenberger/Munger 1991 |
| 50 | Payerne | Route de Bussy, Champ Aubert | | ● | ● | | | ● | | | | | Castella *et al.* 1995; Eschbach/Castella 1996 |
| 51 | Sedeilles | Champ de la Pierre | ❍ | | ● | | | | | | 204 | | |

| N° | Commune | Lieu-dit | Nécropole du Haut Moyen Age | Habitat du Bas-Empire | Site gallo-romain | Nécropole du Bas-Empire | Port attesté au Bas-Empire | Habitat du haut Moyen Age | Eglise | Industrie du fer | N° Auberson 1987 | N° Martí et al. 1992, liste 9 | Références complémentaires |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | **District de Moudon** | | | | | | | | | | | | |
| 52 | Curtilles | Vieux Château | ● | | | | | | | | 143 | | |
| 53 | Denezy | Forêt de la Baumettaz | ● | | | | | | | | 144 | | |
| 54 | Moudon | La Cerjaulaz | ○ | | | | | | | | 146 | | |
| 55 | Moudon | Eglise Saint-Etienne | ○ | | | | | | ○ | | 147 | | Stöckli 1978a, p. 103 |
| 56 | Moudon | Moringes | ○ | | | | | | | | 148 | | |
| 57 | Ogens | En Chavannes | ○ | | | | | | | | 150 | | |
| 58 | Rossenges | En Biregard | ● | | | | | | | | 151 | | |
| 59 | Sottens | La Moranche | ● | | | | | | | | 153 | | |
| 60 | Thierrens | La Roche de la Rosaire | ● | | | | | | | | 154 | | |
| | **District d'Echallens** | | | | | | | | | | | | |
| 61 | Assens | | ● | | | | | | | | 59 | | Haldimann/Steiner 1996, p. 183 |
| 62 | Dommartin | Les Vignettes | ○ | | | | | | | | 61 | | |
| 63 | Echallens | Les Condemines | ● | | | | | | | | 63 | | Haldimann/Steiner 1996, p. 171 |
| 64 | Essertines-sur-Yverdon | Les Tannes, En Chanet | ● | | | | | | | | 64 | | |
| 65 | Morrens | Champ de Cevey | ○ | | | | | | | | 67 | | |
| 66 | Morrens | Petit Montilly | ● | | | | | | | | 68 | | Haldimann/Steiner 1996, pp. 174-176 |
| 67 | Morrens | En Crétaux | ○ | | | | | | | | 69 | | |
| 68 | Oulens | Sur le Mont | ● | | | | | | | | 70 | | Haldimann/Steiner 1996, pp. 176-177 |
| 69 | Sugnens | | ○ | | | | | | | | 71 | | |
| | **District de Cossonay** | | | | | | | | | | | | |
| 70 | Cossonay | Eglise | | | | | | | ● | | | | Jacobsen/Schaefer/Sennhauser 1991, p. 84 |
| 71 | Cossonay | Allens, Jolimont | ● | | | | | | | | 42 | | |
| 72 | Daillens | La Condemine | ● | | | | | | | | 45 | | |
| 73 | Ferreyres | Gravière Lugeon | ● | ○ | | | | | | | 46 | | |
| 74 | Ferreyres | Bossena I | | | | | | | | ● | | | Pelet 1993, n° 12 p. 116 |
| 75 | Ferreyres | Maison Favre (Affolter) | | | | | | | | ● | | | Pelet 1993, n° 34a, p. 117 |
| 76 | Gollion | Le Châtelard | ○ | ● | ● | | | | | | 48 | | |
| 77 | Grancy | En Allaz | ● | | ● | | | | | | 49 | | Haldimann/Steiner 1996, pp. 173-174 |
| 78 | La Chaux | Les Chambres | ● | | | | | | | | 50 | | |
| 79 | L'Isle | En Pottailaz | ● | | | | | | | | 51 | | Haldimann/Steiner 1996, p. 174 |
| 80 | L'Isle | Près du Château | | ○ | | | | | | | | | Viollier 1927, p. 187 |
| 81 | Montricher | Torclens | ● | | | | | | | | 52 | | |
| 82 | Montricher | Châtel, Arruffens | | | | ● | | | | ● | | | Pelet 1993, p. 16, n° 54, p. 121 |
| 83 | Pampigny | Au Montelier | ● | | | | | | | | 53 | | |
| 84 | Penthalaz | En Souffaz | ● | | | | | | | | 54 | | |
| 85 | Penthaz | Au Pontet | ● | | | | | | | | 55 | | |
| 86 | Senarclens | En Châtonnaires | ○ | | | | | | | | 56 | | |
| 87 | Sévery | Le Châtelard | ● | | ● | | | | | | 57 | | Haldimann/Steiner 1996, pp. 164-171 |
| 88 | Vufflens-la-Ville | En la Cray | ○ | | | | | | | | 58 | | |
| | **District d'Avenches** | | | | | | | | | | | | |
| 89 | Avenches | Saint-Martin | ○ | | ● | ● | | ● | ● | | 30 | | Jacobsen/Schaefer/Sennhauser 1991, pp. 39-40; Morel 1988 |
| 90 | Avenches | Porte de l'Ouest | | ● | ● | | | | | | 31 | | Degen 1966; Margairaz Dewarrat 1989; Bonnet Borel 1997, p. 14 |
| 91 | Avenches | Porte de l'Est | ○ | ○ | | | | | | | 29 | | Viollier 1927, p. 67 |
| 92 | Avenches | Bois-de-Châtel | | | | ● | | | | | | | AS 6, 1983-3, pp. 116-117 |
| 93 | Bellerive | Près de Salavaux | ● | | | | | | | | 33 | 118 | |
| 94 | Constantine | Eglise | ○ | | | | | | | | 34 | | |
| 95 | Cudrefin | Eglise Saint-Théodule | ● | | | | | | | | 35 | | |
| 96 | Donatyre | Eglise | ○ | | | | | | ● | | 38 | 124 | Jacobsen/Schaefer/Sennhauser 1991, p. 96 |
| 97 | Oleyres | Fin d'Oleyres | ● | | ● | | | | | | 40 | | Même site que n° 96 |

| N° | Commune | Lieu-dit | Nécropole du Haut Moyen Age | Habitat du Bas-Empire | Site gallo-romain | Nécropole du Bas-Empire | Port attesté au Bas-Empire | Habitat du haut Moyen Age | Eglise | Industrie du fer | N° Auberson 1987 | N° Marti et al. 1992, liste 9 | Références complémentaires |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | **Canton de Fribourg** | | | | | | | | | | | | |
| 98 | Chandon | Vuatty, Fin d'Oleyres | ● | | ● | | | | | | | 59 | ASSPA 57, 1972/73, pp. 301 et 361; même site que n° 95 |
| 99 | Cheyres | Es Crotes | ● | | ● | | | | | | | 60 | Peissard 1941, pp. 38-39 |
| 100 | Domdidier | Eglise | ● | ● | ● | | | | ● | | | 61 | Jaton 1992 |
| 101 | Estavayer-le-Lac (Frasses) | Croix de Pierre | ● | | | | | | | | | 62/64 | Archives de la Soc. d'hist. de Fribourg VI, 1899, pp. 525-526; |
| | | | | | | | | | | | | | Peissard 1941, pp. 49 et 54 |
| 102 | Fétigny | La Rapettaz | ● | | ● | | | | | | | 63 | |
| 103 | Granges-de-Vesin | Essert de Jean Métral | ● | | | | | | | | | 67 | |
| 104 | Lully | Eglise Saint-Léger | ● | | | | | | ● | | | | Bujard 1992 |
| 105 | Vallon | Sur Dompierre | ● | | ● | ● | | | | | | 76a | AF 1993, chron. archéo. 1989-92, pp. 136-148 |
| 106 | Vallon | En Carignan | ● | | | | | | ● | | | | AF 1989, chron. archéo. 1986, pp. 83-86; év. même site que n° 39 |
| 107 | Misery | | ● | | | | | | | | | 72 | |
| 108 | Montagny-les-Monts | Notre-Dame-de-Tours | | | ● | | | | ● | | | | Stöckli 1978b; Jacobsen/Schaefer/Sennhauser 1991, p. 414 |
| 109 | Villarepos | Du côté de Chandossel | ● | | | | | | | | | 77 | |
| | **Canton de Neuchâtel** | | | | | | | | | | | | |
| 110 | Auvernier | Le Tertre | ● | | | | | | | | | 79 | |
| 111 | Bevaix | Crêt de Saint-Tombet | ❍ | | | | | | | | | 80 | |
| 112 | Bevaix | Le Châtelard, La Prairie | ● | | ● | | | | | | | 81 | ASSPA 80, 1997, pp. 241-242 |
| 113 | Bôle | En Tombey | ● | | | | | | | | | 82 | |
| 114 | Boudry-Areuse | Bel-Air | ● | | | | | | | | | 83 | |
| 115 | Colombier | Coteau des Coutures, Château | ● | | ● | ● | | | | | | 84 | Ribaux/de Boe 1984; ASSPA 76, 1993, p. 205-206; Monnier 1996, n° 16 |
| 116 | Corcelles-Cormondrèche | Chantemerle | ● | | | | | | | | | 85 | |
| 117 | Cortaillod | La Rondenire | ● | | | | | | | | | 86 | |
| 118 | Frésens | Tombet | ❍ | | | | | | | | | 89 | |
| 119 | Gorgier (Saint-Aubin) | La Foulaz | ● | | | | | | | | | 90/94 | |
| 120 | Montalchez | Buisson de la Chambrette | ● | | | | | | | | | 92 | |
| 121 | Neuchâtel-Serrières | Les Battieux | ● | | | | | | | | | 93 | ASSPA 68, 1985, p. 266 |
| 122 | Neuchâtel-Serrières | Temple | ❍ | | ● | | | | ● | | | | Perret 1946; Degen 1980, pp. 156-157, fig. 10; Egloff 1980, p. 200 |

● Sites attestés
❍ Sites probables